Fribourg (Suisse) 61me année — N° 132 Le numéro **10 cent.** — PREMIÈRE ÉDITION Mercredi 10 juin 1931

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13 et 9
Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Franc.	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	Fr. suis.	4.50	10.—	19.—	38.—

On peut s'abonner dans les bureaux de poste
Compte de chèques postaux IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. ½ | Le millimètre de hauteur sur une colonne
Suisse . . . . . 10 »
Etranger . . . . 12 »
Réclame . . . . 25 »

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.
Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Le Pape et l'Italie. Déclarations de M. Briand à la Chambre française. Les libéraux du cabinet belge.

Le conflit entre le Saint-Siège et le gouvernement italien a pris une tournure qui ôte l'espoir d'un prochain arrangement. En effet, à la date d'hier, le gouvernement n'avait pas encore répondu aux deux notes pontificales du 29 mai et du 3 juin dénonçant la violation de l'article 43 du concordat, qui garantit le libre fonctionnement de l'Action catholique. Le Pape a rédigé une troisième note qui a dû être remise au gouvernement hier. Il en a arrêté les termes de concert avec le cardinal Pacelli, l'ancien secrétaire d'Etat Gasparri et le nonce Borgongini-Duca.

Ce qui montre à quel point l'affaire en est, c'est le fait que M. Mussolini a fait attendre de longues heures le nonce venu pour l'entretenir de la question du jour et qu'il l'a laissé repartir sans l'avoir reçu, en lui faisant savoir qu'il n'avait rien à lui dire.

Dans ces conditions, le Pape, de son côté, a refusé audience à l'ambassadeur italien de Vecchi.

***

Il y a eu hier, mardi, à la Chambre française, une tentative d'engager de nouveau un débat désagréable pour M. Briand.

Deux députés voulaient interpeller sur les manifestations dont le ministre des affaires étrangères a été l'objet à son retour de Genève.

Le gouvernement a demandé d'ajourner cette interpellation ; la Chambre lui a fait ce plaisir, par 326 voix contre 257.

Puis M. Lorin a demandé à interpeller sur la récente démonstration faite à Breslau, en Silésie, par l'association patriotique allemande des Casques d'acier. La revue de Breslau a été le pendant de la fameuse manifestation de Coblence. Les Casques d'acier allemands, après avoir paradé sur le Rhin pour jeter à la France leur protestation contre le traité de Versailles, sont allés parader à Breslau pour faire entendre la même protestation à la Pologne.

L'interpellation a été ajournée aussi ; mais M. Briand a tenu à dire d'ores et déjà quelques mots sur l'état d'esprit allemand et les déceptions qu'il lui cause.

Le gouvernement français ne peut pas se désintéresser de ce mauvais état d'esprit. M. Briand a fait connaître à qui de droit ce qu'il pensait de cette manifestation. Il croit savoir que les sentiments exprimés par le gouvernement français ont été partagés par le gouvernement allemand.

Mais, quand des incidents de cette nature se produisent, il ne faut pas perdre le sang-froid. Le peuple allemand est un peuple puissant qui doit collaborer avec d'autres peuples en s'attachant à l'idée de la paix. L'avenir des deux peuples est dans la coopération.

Les nationalistes ne sont pas la majorité en Allemagne ; ils ne sont pas au gouvernement ; ils ne sont pas les maîtres de la situation.

M. Briand a conclu : « Tant qu'il n'est pas démontré qu'il n'est pas possible de continuer la politique de paix avec l'Allemagne comme avec les autres pays d'Europe, je considérerai qu'il est de l'intérêt de mon pays d'y persévérer. »

M. Briand a dit ensuite deux mots de la visite du chancelier allemand et de M. Curtius en Angleterre.

Il a dit que, quoi qu'on ait pu décider aux Chequers, rien ne se ferait sans l'assentiment de la France. Il n'est pas possible, a-t-il ajouté, de reviser le plan des réparations, qui est une convention définitive. « Soyez certains, a ajouté M. Briand, que je ne me laisserai pas entraîner. »

Enfin, le député Soulier, de la droite, voulait interpeller sur la participation de M. Briand à un banquet d'anciens combattants des partis de gauche qui aura lieu dimanche prochain, à Gourdon, dans le Lot. Ce banquet devait être la première des manifestations que l'opposition préparait et dans lesquelles M. Briand devait être son porte-drapeau, s'il eût persisté dans sa démission.

M. Malvy, qui doit présider le banquet de Gourdon, s'est efforcé de blanchir les organisateurs du soupçon de préparer une machine de guerre antigouvernementale et M. Briand a dit qu'il avait accepté l'invitation sans penser à mal.

M. Franklin-Bouillon allait intervenir dans le débat, quand le chef du cabinet, M. Laval, a pris la parole. « Dans quatre jours, a-t-il dit, le gouvernement que j'ai l'honneur de présider ne sera plus. Il suffit de lire le calendrier. Je ne peux accepter une interpellation sur un fait postérieur à cette date. La semaine prochaine, il vous sera possible d'interpeller le gouvernement. »

Là-dessus, M. Soulier a retiré son interpellation. M. Franklin-Bouillon a voulu la la ressusciter, mais l'ajournement a été décidé par 70 voix contre 21. Il n'y avait pas plus de députés dans la salle.

***

Le nouveau ministère belge compte, comme on sait, cinq libéraux : M. Hymans, qui est chargé des affaires étrangères, et qui, seul, a déjà été ministre ; MM. Cocq (justice), Bovesse (postes et téléphone), Petitjean (sciences et arts, c'est-à-dire instruction publique) et Dens (défense nationale), tous quatre nouveaux.

Mais ces quatre ministres ne sont pas seulement nouveaux : ils sont, ce qui est plus grave, à peu près inconnus.

M. Cocq, par exemple, qui remplace M. Janson au ministère de la justice, est un avocat qui fut conseiller communal et, un temps, bourgmestre d'Ixelles ; il est président de la Ligue de l'enseignement et probablement franc-maçon. Si l'on ajoute que M. Cocq est un partisan acharné de l'incinération, on achève de le situer.

M. Bovesse, qui était entré dans le cabinet Jaspar à la veille de sa démission et qui s'était assez méchamment désolidarisé d'avec le chef dudit ministère, est de nouveau à la tête du département des postes et téléphone, alors qu'on pouvait croire que son geste peu courtois de l'autre jour allait le priver pour quelque temps de tout portefeuille. C'est, paraît-il, M. Devèze, le chef des libéraux, qui a exigé son maintien à ce poste, comme il a exigé celui de M. Petitjean, un autre inconnu, au ministère si important des sciences et arts (instruction publique).

Il y avait un candidat-ministre dont on s'accordait à reconnaître les qualités pour occuper le ministère des transports ; il s'agit de M. Dens, un civil et un homme d'affaires qui ne connaît pas grand'chose aux questions militaires. Or, on en a fait un ministre de la défense nationale, parce qu'il était, paraît-il, entendu que ce serait un libéral qui aurait ce portefeuille, et que d'autres personnes, pressenties, se sont dérobées. C'est donc M. Dens qui sera chargé de discuter avec l'état-major belge des questions relatives à la défense du pays et qui devra présenter au parlement les projets militaires en cours.

Comme l'a dit *La libre Belgique*, « le fonctionnement du régime parlementaire discrédite singulièrement ce dernier lorsqu'il arrive, en certaines circonstances, à acculer le roi à un pareil choix de ministre de la défense nationale ».

NOUVELLES DIVERSES

La nouvelle université de Heidelberg a été solennellement inaugurée, hier mardi, en présence du Dr Wirth, ministre de l'Intérieur, de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis Shurmann et de nombreuses personnalités.

— La votation populaire prussienne sur la demande de dissolution de la Diète aurait lieu le 9 août.

Une conversion aux Chambres

On nous écrit de Berne :

Le Conseil national a tranché, lundi soir, une question qui traînait depuis les dernières élections générales. En octobre 1928, M. von Blarer, le chef politique des catholiques de Bâle-Campagne, fut élu membre du Conseil national grâce au jeu propice de l'apparentement des listes. Tous les partis nationaux de Bâle-Campagne avaient apparenté leurs listes : radicaux, agrariens, radicaux-dissidents et catholiques. De plus, les radicaux et les agrariens, ainsi que les radicaux dissidents et les catholiques, avaient « sous-apparenté » leurs listes. Ainsi, M. von Blarer passa.

Grand émoi dans le parti radical, qui avait perdu un siège en faveur des catholiques. Ce fut le « sous-apparentement » qui fut rendu responsable de cette déception et les radicaux de la commission de vérification des pouvoirs, appuyés par les socialistes, déclarèrent ce sous-apparentement illégal et contraire à l'esprit de la représentation proportionnelle. Toutefois, comme l'opération avait été accomplie avec le consentement des radicaux de Bâle-Campagne et comme, aux élections de 1925 déjà, on avait usé de la même combinaison dans le canton de Zurich, sans que personne eût protesté (les catholiques n'en étaient pas alors les bénéficiaires !), la correction la plus élémentaire imposait la validation de M. de Blarer. La colère des radicaux se condensa dans un « postulat » invitant le Conseil fédéral à examiner la question pour l'avenir.

Le Conseil fédéral a déposé son rapport et ce rapport conclut nettement en faveur du sous-apparentement. La loi permet à un parti de dresser plus d'une liste dans le même arrondissement ou canton. Si un parti fait usage de cette faculté, il apparentera nécessairement ses listes entre elles, pour s'assurer le bénéfice des voix additionnées, et cela contre les partis concurrents.

Comment pratiquer l'apparentement avec d'autres partis, si le sous-apparentement était interdit ?

Un fait nouveau est venu trancher le problème, beaucoup plus que les considérations juridiques les plus concluantes : les radicaux bernois, ne pouvant se mettre d'accord sur le cumul des candidats jurassiens, ont décidé dès maintenant de faire deux listes distinctes pour le canton de Berne, une liste pour le Jura et une autre pour le reste du canton. Ces listes demandent à être apparentées, sans cela l'opération tournerait à la confusion des radicaux et à la perte certaine d'un siège. D'autre part, les radicaux désirent apparenter leurs listes conjointes avec les listes des autres partis nationaux du canton. Cela n'est possible que si l'apparentement multiple est admis !

D'où conversion complète des radicaux bernois et à leur suite des radicaux des Chambres : l'hostilité contre le sous-apparentement, quand il était profitable au catholique M. von Blarer, s'est changée en conviction favorable au sous-apparentement, du moment qu'il est nécessaire aux radicaux bernois !

L'intérêt de parti produit de ces miracles. Les socialistes sont restés seuls à combattre un système qui ne leur offre rien et qui renforce les possibilités de front unique pour les partis nationaux. Tout est bien qui finit bien.

Pour les vignerons landeronnais

Un comité de secours s'est formé à Cressier-le-Landeron pour venir en aide aux vignerons ruinés par l'orage dévastateur du 29 mai. Ce comité est formé de MM. Romain Ruedin, député ; Paul Raboud, curé ; Paul Leisi, conseiller communal ; Edmond Quinche, directeur de pensionnat ; Willy Banderet, instituteur.

Il publie l'appel suivant :

« La récolte de 1931 est anéantie sur un espace de plusieurs centaines d'ouvriers de vigne. Pour ce dommage, seuls les propriétaires assurés auprès d'une compagnie seront indemnisés. Or, de nombreux sinistrés ne sont pas assurés ou n'avaient pas encore payé leurs primes. C'est le cas surtout des petits vignerons.

« Que vont-ils devenir, privés de tout le gain d'une année ? N'oublions pas que la vendange constitue le salaire de toute une année de travail et que c'est elle qui permet au vigneron de subsister jusqu'à l'année prochaine.

« Mais, à l'automne et cet hiver, après des mois consacrés à la culture de la vigne, qui réclame les mêmes traitements (effeuillage, attachage, sulfatages, etc.), que restera-t-il au vigneron pour entretenir sa famille et payer les frais de culture ? La situation désespérée dans laquelle se trouvent tant de viticulteurs éprouvés et de familles angoissées engage les membres du comité soussigné à publier un pressant appel à la générosité du peuple neuchâtelois.

« M. Paul Raboud, curé à Cressier, caissier du comité, est à la disposition des donateurs. Compte de chèques postaux IV. 1931, Fonds de secours aux vignerons, Cressier. »

Conseil national

Séance du 9 juin

La gestion

M. Motta, continuant son exposé, a dit : « Nous avons eu, l'an dernier, plusieurs incidents de frontière qui ont tous fait l'objet de discussions avec le gouvernement italien qui nous a donné satisfaction toutes les fois que les faits ont pu être établis. Il n'est pas exact que les faisceaux soient une organisation militaire. Si c'était le cas, les gouvernements étrangers auraient déjà demandé leur dissolution. Il est possible qu'il y ait eu des abus dans le port de la chemise noire. Toutes les fois qu'ils ont été signalés, le Conseil fédéral est intervenu. »

Le rapport politique approuvé, on a passé à l'interpellation Grimm qui demandait au Conseil fédéral pourquoi il a refusé d'inviter la Russie à l'exposition internationale des arts populaires.

M. Motta, chef du Département politique, a déclaré que le Conseil fédéral n'a jamais voulu reconnaître le régime soviétique et n'a pas l'intention de le reconnaître. La commission du Conseil des Etats lui a demandé de ne pas inviter la Russie.

L'exposition des arts populaires est sortie d'un congrès d'art populaire tenu en 1929 à Prague. La Russie avait décliné une invitation au congrès. Lorsque la Suisse a été désignée comme siège de l'exposition, personne ne nous a demandé d'inviter la Russie, bien qu'on connût notre situation à l'égard de ce pays. L'art populaire est tout entier fait par la tradition. Le gouvernement soviétique se place au point de vue de la destruction de la tradition. L'immense majorité du peuple ne veut pas que la Suisse reconnaisse le régime des Soviets. Le Conseil fédéral, en liquidant l'affaire Vorovsky, a déclaré qu'il ne les reconnaîtrait pas.

La Suisse a souffert de la Russie. Aucun Etat n'a pu obtenir de la Russie la moindre réparation. Notre peuple a été ému par les persécutions religieuses en Russie. Le Conseil fédéral a été sollicité d'élever la voix, mais il savait que ce geste aurait été stérile ; il ne peut ignorer cependant l'angoisse publique. Il ne pouvait demander aux Soviets de venir planter leur pavillon à l'exposition internationale de Berne. Inviter, c'était une tentative de rapprochement contraire à la logique de notre attitude.

M. Hoppeler, évangélique, a critiqué le projet de réforme du calendrier, qu'il considère comme produit de la manie de normalisation. (Il s'agit du plan du comité suisse pour la réforme du calendrier, adopté par le Conseil fédéral. L'année se diviserait en 12 mois, répartis en quatre trimestres. Chaque trimestre comprendrait un mois de 31 et deux mois de 30 jours, sauf le dernier trimestre, qui aurait deux mois de 31 jours. L'année commencerait par un dimanche. Juin aurait 31 jours les années bissextiles.)

M. Biroll, catholique, s'est exprimé dans le même sens.

M. Meyer, chef du Département de l'Intérieur, a exposé que la réforme du calendrier est sortie d'un vœu de la Société des nations. Le Département de l'Intérieur a convoqué à la commission les représentants des Eglises. Les catholiques ont déclaré qu'ils devaient prendre les instructions d'un concile, les protestants n'ont pas fait opposition. Un comité d'études a été constitué.

M. Wulliamoz a dit que la réforme du calendrier ne se justifiait pas.

La loi sur les assurances

MM. Mæchler et Grospierre, rapporteurs, proposent l'adhésion aux Etats, qui ont modifié la loi en deux points secondaires.

Ils concernent les cas où la Confédération augmenterait sa subvention aux cantons. Un article 38 et 38*bis* dit que le Conseil fédéral ne mettra pas la loi en vigueur avant la réalisation de l'imposition de l'alcool et du tabac. Une autre disposition autorise le Conseil fédéral à allouer des secours aux veuves et aux orphelins nécessiteux dont le père est décédé avant l'entrée en vigueur de la loi, mais à condition que les recettes du tabac et de l'eau-de-vie le permettent.

M. Schulthess, chef de l'Economie publique, estime que ces formules font une clarté complète. Si l'impôt du tabac était rejeté, les assurances resteraient en suspens ; il ne serait pas question de recourir à d'autres moyens financiers. Le Conseil fédéral fera voter le même jour sur les assurances et le tabac.

Les articles ont été adoptés.

Examens fédéraux de maturité

La seconde session des examens fédéraux de maturité aura lieu dans la seconde moitié du mois de septembre. Le règlement sera expédié sur demande par le Bureau des imprimés de la chancellerie fédérale, à Berne : le formulaire d'inscription, par le président de la commission fédérale de maturité, professeur Schulthess, à Berne, à qui les demandes d'admission devront être adressées avant le 1er août.

Conseil des Etats

Séance du 9 juin

Le code pénal

Le Conseil a repris la discussion du code pénal.

A l'article 11 (responsabilité diminuée), la commission a proposé d'insérer une clause aux termes de laquelle ces dispositions ne seront pas applicables si l'altération et le trouble ont été provoqués par l'inculpé lui-même dans le dessein de commettre l'infraction. L'amendement est adopté sans débat.

M. Wettstein (Zurich) a fait rapport ensuite sur l'article 26 relatif aux délits de presse et a recommandé l'adhésion au texte adopté par le Conseil national.

M. Evéquoz (Valais) a demandé s'il était nécessaire, pour protéger la presse, de libérer de toute responsabilité ceux qui ont participé à la publication de l'écrit. Il a proposé d'ajouter à la responsabilité de l'auteur de l'article celle de l'imprimeur et de l'éditeur.

M. Wettstein (Zurich) a combattu cette proposition.

M. Hæberlin, président de la Confédération, a combattu la proposition de renvoi de M. Evéquoz, qui a été repoussée par 16 voix contre 6.

Abordant la première lecture du chapitre : « Peines, mesures de sûreté et autres mesures », la Chambre a entendu un exposé de M. Baumann (Appenzell) sur la peine capitale. La commission s'est prononcée par 9 voix contre 6 contre l'introduction de la peine capitale.

M. Ochsner (Schwytz), reprenant une proposition de la minorité du Conseil national, a proposé un texte suivant lequel la peine de mort pourrait être prononcée dans certains cas déterminés par la loi.

M. Suter (Schwytz) voudrait que les cantons eussent la possibilité d'appliquer la peine de mort dans certains cas particulièrement graves. Il est convaincu que c'est le seul moyen de faire accepter le code par le peuple.

M. Hæberlin, président de la Confédération, a combattu les deux propositions de la minorité. Le Conseil fédéral estime qu'il n'y a pas place pour la peine de mort dans un code pénal moderne.

Le Conseil a repoussé la proposition Suter et, par 22 voix contre 14, s'est prononcé en faveur de la proposition de la majorité de la commission, c'est-à-dire contre la peine de mort.

Sur la proposition de M. de Meuron (Neuchâtel) on a décidé, par 19 voix contre 16, d'ouvrir la session d'automne le 21 septembre.

Séance de relevée

Le Conseil a ratifié hier soir sans débat la convention de commerce conclue le 13 décembre 1930 entre la Suisse et la Turquie.

Puis il a abordé l'examen des comptes et de la gestion des Chemins de fer.

M. Pilet, conseiller fédéral, a déclaré qu'il considérait comme justifiées les considérations pessimistes du rapporteur général. L'allégement ne peut se produire que si nous réduisons les dépenses au strict nécessaire. L'équilibre budgétaire doit être maintenu coûte que coûte.

Le rapport et les comptes ont été ensuite approuvés.

Séance levée à 7 h. 30.

Le groupe de la Droite catholique

Le groupe parlementaire du parti conservateur catholique s'est réuni, hier après midi mardi, sous la présidence de M. H. Walther, conseiller national, afin de discuter les projets de loi sur les assurances sociales et sur la protection des locataires.

Le président a rappelé la mémoire de M. Georges Baumberger, de M. Franz Muheim, ex-conseiller aux Etats, et de M. Schmid (Grisons), ex-conseiller national. Puis il a souhaité la bienvenue à M. Ludwig Schneller, conseiller national, nouveau représentant des chrétiens-sociaux zuricois.

M. Mæder (Saint-Gall) a fait rapport sur le projet de loi sur les assurances qui passera la semaine prochaine à la votation. Après une discussion nourrie, le groupe s'est prononcé à une forte majorité en faveur du projet.

Puis M. Guntli (Saint-Gall) a donné lecture de son rapport sur l'état de la question de la protection des locataires. Le groupe n'a pas pris de décision dans cette affaire.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Robert Enzmann

Samedi, est décédé, à Schüpfheim (Lucerne), M. l'abbé Robert Enzmann, ancien chapelain de la cathédrale de Soleure, ancien préfet du Collège de Lucerne.

M. l'abbé Enzmann n'était âgé que de 43 ans. Il était brillamment doué, était musicien et poète et a déployé dans le professorat et au service de l'enfance malheureuse, en particulier au service des sourds-muets, des qualités de zèle et de charité exceptionnelles.

M. l'abbé Enzmann avait une vénération particulière pour sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ; il était aussi un ami de la famille Neumann, de Konnersreuth, et il a consacré à la stigmatisée une étude pleine d'admirative sympathie.

Congrès international d'agriculture

Prague, 7 juin.

C'est à Prague, l'ancienne capitale de la Bohême, qu'a eu lieu, vendredi matin, en présence du président de la République tchéco-slovaque et de plus de 300 délégués venus de trente pays différents, l'ouverture du XV^me^ congrès international d'agriculture.

On sait que cette manifestation internationale de l'agriculture, qui a lieu tous les deux ans dans un pays différent, a pour but de permettre aux personnes en vue du monde agricole de toutes les nations de prendre contact et de discuter publiquement certaines questions revêtant un intérêt général pour l'agriculture des pays représentés, tant dans le domaine de l'économie rurale que dans celui de l'enseignement agricole ou dans celui de la technique.

L'institution des congrès internationaux est relativement récente ; elle remonte à l'année 1889, c'est-à-dire à l'exposition universelle de Paris. L'agriculture française sortait alors, par suite du nouveau régime douanier qui aboutit aux tarifs de 1892, d'une longue période de marasme. Les artisans de sa renaissance, à la tête desquels se trouvait l'ancien ministre de l'agriculture française, M. Méline, pensèrent qu'il fallait compléter leur œuvre par une sorte de confrontation avec les autres nations. Par la communication réciproque des perfectionnements dans les cultures et des progrès réalisés dans l'ordre économique, ils voulaient donner à l'agriculture cette confiance en elle-même qui est le meilleur des stimulants.

C'est à la commission internationale d'agriculture, dont fait partie, en particulier, M. le conseiller aux Etats Savoy, qu'incombe la mission de l'organisation de ces congrès, qui comprennent les représentants officiels des gouvernements et les délégués des associations agricoles. La présence simultanée des uns et des autres n'est que l'application de la formule sur laquelle les congrès internationaux d'agriculture ont toujours reposé : collaboration de l'initiative privée et de l'action gouvernementale. Mais cette formule a revêtu aujourd'hui une autorité toute particulière, à cette heure où, dans le monde qui cherche à retrouver son équilibre, tant d'idées jusqu'ici admises, tant de conceptions qui ont fait leurs preuves, sont battues en brèche.

Dans son discours d'ouverture, le président, M. le marquis de Vogué, a rappelé que, de nos jours plus que jamais, ce sont les facteurs économiques qui commandent l'activité productrice de l'agriculture. L'apaisement social des masses agricoles et une forme rémunératrice de la production des matières premières agricoles ne peuvent être assurés que si la prospérité économique de l'entreprise agricole est solidement établie. Pendant une période de développement intensif de la technique de la production, d'accroissement des rapports commerciaux entre nations, période pendant laquelle ne cessent de surgir de nouveaux problèmes, de naître de nouvelles théories et de s'effectuer des expériences pratiques qui aboutissent à la création de systèmes sociaux particuliers, la solution de la question du bien-être légitime de l'agriculture et de la rentabilité de l'entreprise agricole devient toujours plus complexe et plus difficile.

C'est pourquoi l'agriculture tient aujourd'hui la première place dans les préoccupations des gouvernements. En face des problèmes économiques, dont la gravité les étreint, toutes les nations, soit dans leur activité particulière, soit dans leurs résolutions communes, ont les yeux tournés vers elle. On reconnaît enfin la vérité de ce que les représentants autorisés de l'agriculture n'ont cessé d'affirmer, tant dans les associations agricoles que devant la conférence économique internationale de Genève, dès 1927, à savoir que la méconnaissance des intérêts essentiels de l'agriculture conduirait fatalement au marasme économique et que le monde ne retrouverait pas son équilibre aussi longtemps que l'agriculture ne serait pas rétablie dans des conditions d'existence normales. Les plus hautes autorités du monde industriel admettent aujourd'hui ce que naguère elles combattaient ou ignoraient ; et la plupart des Etats ont fait de l'agriculture l'axe de leur politique intérieure. La Société des nations elle-même, qui avait pris contact avec les problèmes agricoles en 1927, leur donne maintenant toute son attention. Le malheur des temps a fait ce que n'avaient pu faire les avertissements les plus autorisés. Les agriculteurs sont entrés largement dans l'histoire économique contemporaine ; mais ce n'est pas pour eux un sujet de réjouissance ; les peuples heureux n'ont pas d'histoire.

Deux événements importants viennent de se produire dans le domaine international, qui montrent bien la nouvelle orientation des esprits : c'est la mise à l'étude d'un plan d'organisation économique de l'Europe et c'est la création d'une société internationale de crédit hypothécaire agricole. Si l'on considère que la crise actuelle est le produit de deux facteurs qui sont la surproduction et la sous-consommation, on peut dire que le premier s'attaque à la surproduction, tandis que l'autre vise plutôt la sous-consommation. Ces deux initiatives sont trop récentes pour qu'on puisse savoir ce qu'on peut en attendre. D'ailleurs, la première est encore au stade des discussions préparatoires, et la seconde vient à peine de franchir celui de la constitution légale.

« Puissions-nous, a dit M. le marquis de Vogué en finissant, tirer de ces études du congrès d'utiles conséquences : la certitude que l'agriculture est plus que jamais le pivot de l'économie du monde ; le sentiment très ferme que les difficultés de l'heure obligent les nations à s'organiser à la fois chez elles et entre elles ; et, par-dessus tout, la conviction profonde que, dans les tribulations humaines, les facteurs psychologiques jouent un rôle de premier plan et qu'une œuvre est assurée du succès quand elle s'appuie sur ces forces morales qui s'appellent la volonté, la persévérance et la confiance en soi. »

Dans la même séance d'ouverture du congrès, M. le docteur Laur, directeur de l'Union suisse des paysans, a fait un exposé très remarqué sur la situation de l'agriculture dans le monde.

Il a rappelé tout d'abord que, à l'occasion des congrès de Rome et de Bucarest, il avait démontré, chiffres à l'appui, que l'agriculteur se voyait contraint de vendre naturellement plus de produits qu'avant la guerre pour payer les mêmes quantités de machines et la même proportion de main-d'œuvre. Tel était le cas, dans de plus fortes proportions encore, en ce qui concerne les articles de consommation dont a besoin le paysan. Depuis ce moment, les prix des produits agricoles ont subi une chute qui a dépassé les prévisions les plus pessimistes. Les chiffres parlent leur langage brutal.

Ainsi que l'établissait l'Institut international d'agriculture, à Rome, le blé Manitoba était à Winnipeg, pour 1927, au cours moyen de 148 cents pour 60 livres. Au début de 1931, il n'était plus qu'à 53 cents. Le maïs de La Plata jaune coûtait à Buenos-Ayres 6,50 pesos-papier les 100 kg. (3,80 pesos aujourd'hui) ; le vin de qualité ordinaire en Italie, 190 lires l'hectolitre (110 aujourd'hui) ; les porcs gras à Milan, 241 lires (113 lires) ; le beurre danois à Londres, 180 shillings les 112 livres (140 shillings) ; le fromage hollandais, 45 florins les 50 kg. (33 florins).

Ce qui frappe dans la crise actuelle, c'est surtout la disproportion entre les prix qu'obtiennent les agriculteurs et ceux que doivent payer les consommateurs. Ceux-ci se plaignent de ce que ces prix ne se sont qu'insuffisamments réduits et s'opposent avec une énergie d'autant plus grande à une diminution des salaires. L'agriculture et les pouvoirs publics sont impuissants en face d'un pareil état de choses. De leur côté, les sociétés de consommation et autres coopératives n'ont pu remédier d'une façon efficace à ce déséquilibre et elles attirent l'attention sur les frais élevés des opérations de vente ; sur l'accroissement des loyers et des impôts ainsi que sur les exigences croissantes des consommateurs en ce qui a trait à la commodité, à la qualité des marchandises ainsi qu'au luxe des installations.

L'apparition de la Russie sur le marché mondial représente une nouvelle cause de désarroi. On parle d'un *dumping* russe. Or, la responsabilité en incombe à l'industrie et à la bourgeoisie internationales qui, par leurs livraisons, d'une part, aident la Russie à faire triompher le plan quinquennal et, d'autre part, l'obligent à exporter pour payer ses achats. C'est avec stupeur que l'agriculture assiste à une évolution de ce genre. L'espoir qu'on nourrissait de voir la Société des nations prendre des mesures contre cette politique économique s'est révélé trompeur. Le monde bourgeois semble manifestement s'être accommodé du bolchévisme et ne paraît nullement disposé à sacrifier les affaires au souci de l'avenir.

D'après M. le D^r^ Laur, à moins que le redressement de la situation ne vienne de mauvaises récoltes, rétablissant l'équilibre entre l'offre et la demande, nous ne pouvons espérer de secours que de deux moyens : d'un accroissement de la consommation ou d'une organisation appropriée du marché.

M. le D^r^ Laur a la conviction que seule une organisation appropriée est à même de lutter d'une façon durable contre des crises économiques du genre de celle que nous traversons. Mais, dit-il, il faudra procéder encore à une œuvre d'éducation gigantesque jusqu'à ce que les peuples se pénètrent de cette vérité. C'est là un des buts des congrès internationaux d'agriculture.

Cette première séance du congrès fut en tous points réussie. B. C.

L'exercice de la médecine en France

Paris, 10 juin.

Le Sénat a abordé, hier mardi, la discussion d'un projet de loi sur l'exercice de la médecine.

Le rapporteur a constaté l'augmentation considérable du nombre des étudiants étrangers en médecine dans les universités françaises. Ils sont 3147 pour 8228 Français. Il y a 30 ans, il y avait 17,000 médecins. Il y en a 27,000. L'orateur a suggéré de restreindre le nombre des étudiants étrangers. Désormais, tous les étrangers devront passer leur baccalauréat au début de leurs études. De plus, tout étranger qui voudra exercer la médecine en France devra être naturalisé Français et être soumis aux mêmes obligations militaires que les Français.

Le Sénat a adopté le premier article du projet, ainsi conçu : « Nul ne peut exercer la médecine en France et dans les colonies s'il n'est muni du diplôme d'Etat de docteur de médecine. »

LES DETTES DE GUERRE

New-York, 10 juin.

Dans un article qui laisse entrevoir un important changement de l'attitude américaine sur la question des dettes de guerre, le correspondant à Washington du journal *Christian science Monitor* dit que le gouvernement des Etats-Unis envisage la possibilité d'abandonner sa thèse traditionnelle, à savoir qu'il n'y a pas de rapport entre les dettes de guerre et les réparations.

LES AFFAIRES DE L'INDE

Simla, 10 juin.

Harry Kishan, auteur d'un attentat contre sir Geoffrey de Monmorency, gouverneur du Pendjab, au cours duquel celui-ci fut blessé, a été exécuté dans la matinée d'hier mardi.

Le président Doumer fait ses adieux au Sénat

Paris, 10 juin.

Voici le texte de la lettre de démission de M. Doumer, communiquée au Sénat :

Monsieur le Président,

Appelé par les suffrages de l'Assemblée nationale à occuper les fonctions de président de la République, j'ai l'honneur de vous remettre la démission de mes mandats de président du Sénat et de sénateur de la Corse. C'est avec un profond regret que je quitte votre assemblée, dont la bienveillance m'a toujours soutenu et dont les votes répétés cinq années de suite m'ont appelé à la direction de ses travaux, en m'honorant grandement. J'ai de la bonté de mes collègues une infinie gratitude. Ils en voudront accepter l'expression qu'aucun mot ne peut suffisamment traduire.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Doumer.

Après la lecture de la lettre de M. Doumer et après quelques mots de M. Rabier, vice-président, le Sénat a décidé de se réunir demain jeudi, à 3 heures, pour élire son nouveau président.

M. Jeanneney a été désigné par le groupe démocratique du Sénat comme candidat à la présidence par 87 voix contre 29 qu'a eues M. Peyronnet. Il est probable que seuls MM. Jeanneney et Lebrun, ce dernier, de l'Union républicaine, seront candidats.

Après la rencontre des Chequers

Southampton, 9 juin.

M. Brüning a adressé à M. Macdonald le télégramme suivant :

« Mon cher premier-ministre,

« En quittant le territoire anglais, je tiens à vous remercier une fois de plus de la charmante hospitalité que vous nous avez accordée, au D^r^ Curtius et à moi, aux Chequers. Nous n'oublierons jamais les journées très agréables que nous avons passées dans votre beau pays et la chaleureuse réception que nous ont faite le gouvernement et le peuple britanniques. »

De son côté, le D^r^ Curtius a adressé à M. Henderson un télégramme le priant d'accepter ses sincères remerciements pour la façon courtoise dont il l'avait reçu en Angleterre et lui exprimant toute la satisfaction qu'il avait eue de le rencontrer.

Londres, 9 juin.

L'agence Reuter croit savoir que M. Macdonald et M. Henderson ont accepté l'invitation de M. Brüning de lui rendre visite en Allemagne. Aucune date n'a cependant encore été fixée.

Londres, 10 juin.

M. Macdonald a répondu par le message suivant au télégramme que lui avait adressé M. Brüning :

« Mon cher Chancelier. Je vous remercie sincèrement de votre aimable télégramme. Cela a été pour mes collègues et moi un vrai plaisir d'avoir eu l'occasion de faire personnellement en Angleterre votre connaissance, ainsi que celle du D^r^ Curtius. »

Un nid de communistes esthoniens

Reval, 10 juin.

La police politique a surpris le comité exécutif du parti communiste esthonien. Elle a arrêté 17 personnes, dont plusieurs agents du Komintern venus de Russie. Elle a saisi deux imprimeries, de la correspondance et des chiffres secrets. Le siège clandestin du comité était établi dans un souterrain bétonné, dans un faubourg de Reval.

L'alcool en Finlande

Le gouvernement de la Finlande propose au peuple de révoquer l'interdiction de l'alcool. La votation aura lieu cet automne.

Nouvelles financières

Les embarras de l'Australie

Le gouvernement australien a décidé, pour faire face à ses obligations, de réduire de 5 à 4 % l'intérêt des emprunts intérieurs. Il a créé aussi un comité chargé de diriger les opérations de conversion.

Un emprunt zélandais manqué

Un emprunt de 5 millions de livres sterling lancé en Nouvelle-Zélande n'a été souscrit que pour un tiers.

La crise monétaire au Mexique

Le *New-York Times* croit savoir que, en raison de la dépréciation monétaire, suite du déclin du prix de l'argent, plusieurs compagnies pétrolières coopéreront à la stabilisation de la monnaie, en souscrivant pour 10 à 15 millions de dollars d'obligations mexicaines.

Liquidation de banques américaines

Douze petites banques de Chicago sont entrées en liquidation volontaire. Il s'agit du groupe de banques John Bain. Elles ont déclaré que c'était le défaut d'espèces liquides qui avait obligé leurs administrateurs à prendre une telle mesure et que les créanciers des banques seront remboursés.

Pour la langue française

« Au marché aux fleurs, il y avait de belles *héliotropes.* » Héliotrope est masculin : de beaux héliotropes.

POLITIQUE SOCIALE

La conférence internationale du travail

M. Albert Thomas a clos hier mardi, à Genève, à la conférence internationale du travail, le débat engagé depuis plusieurs jours sur l'activité du Bureau du travail par un exposé général débutant par la constatation que la crise du chômage persiste et même s'aggrave.

Le débat qui vient de se dérouler sur cette question a été déconcertant. Beaucoup paraissent attendre de l'organisation internationale du travail une solution idéale. Or, cette clef magique n'est aux mains de personne. La solution n'existe que dans des remèdes divers et limités que l'organisation internationale du travail doit étudier, classer et faire appliquer.

Au sujet des causes de la crise, l'orateur s'est demandé si quelques mesures d'ordre financier et économique, comme le serait le règlement définitif des dettes et des réparations, ne pourraient pas jouer un rôle pour la remise en marche de l'économie mondiale.

Quant aux remèdes, M. Thomas retient en premier lieu l'organisation internationale du placement, l'étude du problème des migrations, puis l'assurance contre le chômage, indispensable à la stabilité politique et sociale des Etats ; enfin, l'idée, qui fait peu à peu son chemin, de l'entreprise de grands travaux publics internationaux.

Parmi les autres remèdes proposés et plus controversés, l'orateur a parlé de la réduction des heures de travail et de l'augmentation des salaires. Sur ce dernier point, il ne peut accepter sans réserve ni la thèse patronale exposée par M. Lambert Ribot, ni le point de vue ouvrier soutenu par M. Léon Jouhaux.

Le Bureau du travail n'a pas abordé jusqu'ici le problème des salaires avec la décision qu'il convenait. Un effort vigoureux reste à accomplir, qui devra s'accompagner d'efforts complémentaires pour rapprocher les courbes des prix de gros et des prix de détail.

Quant aux heures de travail, M. Albert Thomas suggère la continuation de l'effort vers la ratification de la convention des 8 heures, la préparation d'une réduction progressive des heures de travail ; enfin, il faut s'efforcer de régler internationalement le problème des heures supplémentaires.

Il a conclu en invitant les membres de l'organisation internationale du travail à accomplir sans défaillance la mission que leur a tracée le traité de paix.

Puis, des résolutions ont été présentées, l'une par le délégué gouvernemental du Japon, exprimant la confiance dans le directeur Thomas et demandant à la conférence de donner des directions au conseil d'administration pour continuer l'étude du problème du chômage ; l'autre présentée au nom du groupe ouvrier par M. Léon Jouhaux, demandant de compléter le programme des suggestions faites par le directeur pour lutter contre le chômage, combattant la réduction des salaires et déclarant indispensable la réduction des heures de travail.

RADIO

Sansfilistes, fermez vos fenêtres !

Le *Radio,* sous ce titre impératif, donne à ses lecteurs des conseils auquels on ne peut que souscrire.

« Il serait désirable — il est de toute nécessité même — que les amateurs de T. S. F. comprennent une fois pour toutes qu'ils ne doivent en aucune façon ennuyer leurs voisins par leurs auditions radiophoniques.

« Le sansfiliste de votre quartier qui fait hurler son haut-parleur, fenêtre grande ouverte, ne serait guère plus indiscret, inélégant et répréhensible, s'il s'introduisait dans votre demeure pour l'enfumer ou l'inonder. Il commet une atteinte à la propriété, pas autre chose.

« Le plus navrant, c'est que, dans la plupart des cas, le sansfiliste croit bien faire et agir en bon propagandiste de la cause de la radio en tâchant de répandre à la ronde la voix de son diffuseur. Qu'il se détrompe. En agissant ainsi, il n'amène pas de nouveaux adeptes à la T. S. F., mais, bien au contraire, il la fait prendre en horreur par quantité de personnes. Les gens de goût, horrifiés, fuient la voix du haut-parleur importun, et le vouent aux gémonies quand il donne toute sa voix, comme s'il apportait les échos d'un meeting turbulent. « Quoi ! Ç'est la T. S. F. ? » murmurent les passants et les voisins, et ils font le serment de ne jamais introduire chez eux un poste récepteur.

« Donc, antipropagande, d'une part. D'autre part, manque d'éducation téséfiste, si je puis m'exprimer ainsi.

« En vérité, vous n'ignorez pas que c'est une simple hérésie de faire fonctionner un haut-parleur à pleine puissance. Le monsieur qui se vante de faire entendre son diffuseur dans tout un quartier est un sansfiliste bien mal éduqué, qui ne possède pas une juste notion de ce que doit être une bonne audition de T. S. F. La netteté, la pureté de réception sont toujours incompatibles, dans une certaine mesure, avec la puissance. »

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le chômage en Allemagne

Le nombre des chômeurs a diminué en Allemagne de 144,000 du 16 au 31 mai. Il s'élevait à cette dernière date à 4,067,000.

GABA

Entre 2 cigarettes prenez 3 GABA

Elles empêchent l'irritation de la gorge et font disparaître l'arrière-goût de fumée

La nouvelle église catholique de Berne

Une conférence

Berne, 8 juin.

Les catholiques suisses auront appris avec joie que les catholiques de Berne avaient fêté la pose de la première pierre de leur nouvelle église de Notre-Dame. La collégiale de la ville était jadis dédiée à la Sainte Vierge et la statue de la Mère de Dieu se dressait à l'entrée de l'église, en témoignage parlant de son ministère. Les fidèles de 1931 renouent donc avec une tradition vraiment bernoise en plaçant le nouveau sanctuaire sous la garde de Marie.

En fixant la pose de la première pierre à dimanche dernier, M. le curé Nünlist faisait coïncider cette cérémonie avec la fête de notre église de la Trinité. Les solennités s'ouvrirent par une messe pontificale dite par Son Eminence le Nonce. On entendit à nouveau la messe de Bruckner dont nous avons parlé à Pâques. L'après-midi fut, hélas ! attristé par des pluies diluviennes.

Nous ne retracerons pas ici les efforts persévérants qu'ont faits, depuis plus de vingt ans, le clergé de la paroisse et les fidèles pour atteindre le but tant désiré. Il fallait, d'une part, de l'argent, beaucoup d'argent ; d'autre part, un terrain qui fût digne d'un si grand dessein. Que de conversations, de calculs, de pourparlers : que de prudence et de foi ! Enfin, parcelle après parcelle, la superficie fut atteinte : 5167 m^2^. L'ancien évêque de Bâle, Mgr Jacob Stammler, avait été l'initiateur de l'entreprise. C'est une autre génération qui voit s'élever l'édifice.

Tout le monde n'a pas le privilège de suivre, jour après jour, de semblables travaux. Il y a dix-huit mois, les plans de l'architecte Dumas avaient été présentés à la paroisse et on peut dire qu'ils avaient trouvé un accueil enthousiaste. A voir ces belles esquisses, il semblait que, cette église de la Vierge, on la tenait déjà. Ce n'est qu'aux approches de l'automne, pourtant, que, soudain, on s'aperçut qu'il se passait quelque chose sur le terrain : en dix semaines, la cure était construite et sous toit. La neige pouvait venir.

Au mois de mars, les travaux commencèrent sur l'emplacement de la future église : le terrain, débarrassé de sa terre arable au profit du potager, se transforma en chantier ; des baraquements s'élevèrent ; des engins de toutes formes firent leur apparition. Les méthodes les plus modernes furent mises en œuvre pour assurer à la tour un fondement inébranlable : elle reposera sur vingt-deux pilotis de béton, dont la pointe atteint sept mètres et sept mètres et demi de profondeur et qui ont soixante-dix centimètres de diamètre. Voici enfin la plate-forme ; elle mesure douze mètres de côté. Une paroi de planches fut hâtivement élevée à l'angle de la rue. D'immenses draperies jaunes et blanches la décorèrent. Tout était prêt pour la pose de la « première pierre ».

Bien que sous la pluie, la cérémonie se déroula avec grande solennité. Le clergé de Thoune, d'Interlaken, de Burgdorf, de Bienne, de Bümplitz entourait Mgr Nünlist et ses vicaires, ainsi que le représentant de Mgr l'Evêque. Les bannières de la paroisse égayèrent la grise journée. Le curé d'Interlaken fit une allocution fort goûtée. Un rayon de soleil rehaussa la fin de la fête, à laquelle était accouru un nombreux public.

* * *

Mercredi, les sociétés académiques *Burgundia* et *Berchtoldia* reçurent, dans la salle du Grand Conseil, M. le professeur de Nell-Breuning, que, depuis lors, les Fribourgeois entendirent eux-mêmes dans leur ville. Le clergé de la paroisse et M^me^ Musy étaient assis au premier rang de l'auditoire, et le savant abbé captiva les nombreux intellectuels venus pour l'entendre parler du conflit surgi, dans l'Allemagne catholique, autour du problème du capital. Il fit en substance une analyse très profonde de certains points de l'encyclique *Rerum Novarum* et de la dernière encyclique du Saint-Père et il montra que le capitalisme n'était pas en lui-même une méthode économique antichrétienne. Si, dit-il, le régime capitaliste a produit de si grandes choses, entre les mains des affairistes ; si, malgré tous ses errements, il n'a pas plus désorganisé l'Allemagne, combien d'espérances ne pouvons-nous pas fonder sur le développement qu'il prendrait dans une société de structure catholique ?

La conférencier a donc nettement subordonné le problème économique au problème social, dont la solution est dans la corporation chrétienne. Il faut avouer que certaines thèses du savant professeur ont pu étonner les économistes.

Somme toute, M. l'abbé de Nell-Breuning a donné aux problèmes que pose le capitalisme une solution morale et religieuse. Pourtant, il n'a pas dissimulé qu'il attribuait à l'Etat un rôle décisif dans l'instauration de la justice sociale. Dans l'ère de la grande industrie, cette justice ne sera rétablie que par la force et la charité. La clef du système est donc tout à la fois politique et morale.

En sortant de la conférence, on ne pouvait pas se soustraire à la pensée que seule la restauration d'une autorité civile chrétienne peut sauver la civilisation. A. A.

Les abonnés qui ont déjà payé leur abonnement pour l'année ne doivent pas s'occuper du chèque qu'ils ont reçu.

L'ADMINISTRATION.

Nouvelle Société helvétique

Samedi et dimanche, les délégués de la Nouvelle Société helvétique se réuniront à Neuchâtel. Le samedi soir, après un souper au restaurant du Musée, une conférence publique sera faite dans l'Aula de l'Université par M. Stucki, directeur de la division commerciale au département fédéral de l'Economie publique, sur *La politique extérieure de la Suisse dans le domaine économique.*

Le dimanche matin, aura lieu, dans la salle du Grand Conseil, l'assemblée administrative, suivie d'une conférence sur *La crise horlogère,* faite par M. Strahm, directeur de la fabrique Zénith. A 12 h. ½, dîner au restaurant de la Gare, à Auvernier.

Fête fédérale de musique

152 sociétés, comprenant un effectif de 5.631 musiciens, se sont fait inscrire pour la fête fédérale de musique de Berne qui aura lieu du 25 au 27 juillet. Le canton de Berne vient en tête avec 53 sociétés et 1822 musiciens. Un cortège aura lieu le 26 juillet avec manifestation patriotique sur la place du Parlement, au cours de laquelle aura lieu la remise du nouveau drapeau.

La circulation automobile au Simplon

On nous écrit :

La circulation automobile s'intensifie de jour en jour sur la route du Simplon ; c'est par centaines que ces véhicules franchissent journellement le col, surtout le samedi et le dimanche. C'est qu'on jouit de là-haut, en ce moment surtout, d'un panorama incomparable.

A propos de routes, il convient de relever que bientôt les automobilistes pourront se rendre à Bürchen par la nouvelle chaussée qui part de Viège et à Platten, hameau situé à mi-chemin de Naters à Belalp. Si ces routes sont d'un réel intérêt agricole, elles contribueront également au développement touristique de ces régions, parmi les plus belles du Haut-Valais.

TRIBUNAUX

L'affaire Walpen-Défayes

Deux procès sont engagés à la suite de la séance du Grand Conseil valaisan dans laquelle M. le conseiller d'Etat Walpen, directeur militaire, et M. le député Défayes se sont si violemment heurtés.

Mme Schmidt, veuve du lieutenant-colonel Schmidt, ancien commandant du régiment valaisan, demande raison à M. Walpen de ses propos sur le compte de feu son mari. Elle a choisi comme avocat M. Antoine Favre, ancien rédacteur à la *Patrie valaisanne* et professeur à l'université de Fribourg.

M. Défayes a confié ses intérêts à M. l'avocat Crittin, conseiller national.

M. le conseiller d'Etat Walpen ne sera poursuivi devant les tribunaux que si vingt députés accordent la levée de l'immunité parlementaire.

Le procès du docteur Laget

La cour d'assises de Montpellier a condamné à mort le docteur Laget, accusé d'avoir empoisonné ses deux femmes successives et d'avoir tenté d'empoisonner sa sœur.

AVIATION

Les records aériens de distance et de durée en circuit fermé

Le *Trait-d'Union* a survolé Marignane (Bouches-du-Rhône), lundi matin, à 8 h. 36, ayant parcouru 4,500 kilomètres à une vitesse moyenne horaire légèrement supérieure à 160 kilomètres.

A son passage au-dessus de l'aérodrome, Le Brix a envoyé un message faisant savoir qu'il continuait sa tentative sur un nouveau circuit afin d'éviter le vent violent qui soufflait dans la région de Sète. Ce circuit, d'une longueur de 1,677 kil. 600, passe par Marignane, Arles, Montpellier, Carcassonne, Toulouse, Agen, Bordeaux, Tours, Orly (au sud de Paris), Dijon, Lyon, Marignane.

A midi 35, lundi, le *Trait-d'Union* a survolé Bordeaux.

Hier mardi, les aviateurs Le Brix et Doret avaient parcouru plus de 9,000 kilomètres à une vitesse moyenne horaire de 150 km.

Le vol continuait.

Echos de partout

POUR LE BON LANGAGE

Un effort notable est fait, en Belgique, dans les écoles de perfectionnement des instituteurs, pour rendre leur diction irréprochable, ce qui leur permettra de rendre moins défectueuse la diction des élèves.

Des recherches sont faites sur les principaux défauts locaux de prononciation et les incorrections régionales de langage.

Des disques, réalisés par des diseurs parfaitement corrects, sont multipliés pour être tournés à volonté par les maîtres dans leurs classes.

La façon de parler sera désormais l'objet d'une cotation particulière, à gros coefficient, dans les examens de passage et de sortie.

Les inspecteurs d'Université et d'Académie sont chargés de surveiller tout particulièrement le langage de ceux qui enseigneront.

MOT DE LA FIN

A l'exposition coloniale de Paris :

— Tiens, regarde donc cet Indochinois qui peint de vieux bonzes.

— Demande-lui combien il te prendrait pour faire ton portrait.

Nouvelles religieuses

Nouvelles paroles de Pie XI

Le Pape, s'adressant à des enfants qu'il a reçus en audience après leur première communion, leur a dit, faisant encore une allusion au conflit avec le gouvernement italien : « Votre visite a lieu à un moment de grande douleur. Cette douleur, vous la sentirez très profondément un jour quand vous lirez l'histoire, car l'histoire parlera de cette douleur. L'histoire est une grande justicière qui remettra les choses en place. Un jour viendra où elle dira clairement où étaient la vérité et le bien. Voici ma grande consolation : savoir rester dans le vrai et dans le bien. »

L'impératrice Zita chez le Pape

Le Pape a reçu en audience, lundi soir, l'impératrice Zita. L'audience a été privée et a duré plus d'une heure. Plus tard, l'impératrice a fait visite à Mgr Pacelli, secrétaire d'Etat.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un sous-marin britannique coulé

L'Amirauté britannique fait savoir que le sous-marin *Poseidon* a sombré près de Weihaiwei, dans le golfe du Petchili (Chine), après être entré en collision avec un navire marchand. Cinq officiers et 28 matelots sont sauvés ; 2 blessés sont morts. 18 matelots manquent à l'appel. Trois navires de guerre sont arrivés sur les lieux.

Le *Poseidon* était un sous-marin de grandes dimensions. Il avait un déplacement de 1475 tonnes. Il faisait partie depuis le 28 février de la flottille britannique de sous-marins séjournant dans les eaux chinoises.

Des faux-monnayeurs à Thonon

A Thonon, la police a saisi un matériel moderne permettant de fabriquer des pièces de monnaie suisses argentées au moyen de la galvanoplastie, ainsi que des jetons français de 2 francs. C'était l'atelier monétaire des époux Botte, septuagénaires, se disant rentiers, et qui vivaient de cette industrie coupable. Les époux Botte ont été arrêtés à Montreux. L'homme s'est tué en se jetant par la fenêtre de la prison.

Coups de feu contre un train

Plusieurs coups de feu ont été tirés lundi soir sur un express passant à une cinquantaine de mètres de la gare de Bromzell, sur la ligne de Francfort. Personne n'a été atteint.

Un vol de documents militaires

Au fort de Pontisse, près Liége (Belgique), une armoire blindée scellée dans le mur du corps de garde a été forcée et des documents militaires d'une certaine importance ont été enlevés.

Un orage à Bruxelles

Un orage d'une extrême violence, accompagné de pluie et de grêle, a éclaté, hier mardi après midi, sur Bruxelles. Des arbres ont été déracinés, des tentes de café ont été déchirées. Sur de nombreuses terrasses, des tables ont été brisées ou emportées. Plusieurs fenêtres ont été brisées, tandis que les enseignes et des cheminées tombaient dans la rue.

Accident du travail

A Francfort-sur-l'Oder, cinq ouvriers ont été ensevelis sous un mur qui s'est écroulé. Trois ont été tués sur le coup ; un quatrième est décédé à l'hôpital.

SUISSE

Une invasion de chenilles

Depuis quelques jours, le quartier nord de Cully, en particulier les maisons qui entourent l'église, a été envahi par des millions de petites chenilles vertes de un à deux centimètres au maximum de longueur. Ces bestioles recouvrent les toits, se cachent pendant le jour sous les tuiles et, la nuit venue, descendent le long des murs, pénètrent dans les appartements et s'infiltrent jusque dans les lits.

Les autorités se sont décidées à faire intervenir les pompiers. Les façades de quelques-unes des maisons contaminées ont été désinfectées par la projection de pyrètre pulvérisé.

Les hydrants ont déversé sur les toits d'autres bâtiments des torrents d'eau et ont submergé les chenilles, dont le nombre était tel que les chéneaux en étaient parfois complètement obstrués.

Terrible accident de montagne

Deux demoiselles de vingt-deux ans, Grety Meuerzhagen et Trudy Frick, étaient parties de Berne samedi pour faire une promenade dans la région du Ganterist et cueillir des rhododendrons. Elles ont passé la nuit dans une grange sur la montagne.

Dimanche matin, elles sont reparties pour continuer leur tour vers Bürglen. Elles se seront probablement égarées dans le brouillard. En tout cas, elles sont arrivées à un endroit extrêmement dangereux et ont fait une chute à un endroit difficilement accessible. Mlle Grety Meuerzhagen a été retrouvée morte. Sa camarade n'a pas encore été aperçue.

Des colonnes de secours composées d'alpinistes éprouvés de Berne, et de Thoune sont parties à la recherche de Mlle Frick, qu'on craint bien ne pas trouver en vie.

Après un accident d'automobile

Le juge d'instruction de Fraubrunnen (Berne) communique au sujet de l'accident d'automobile qui s'est produit à minuit trente à Moosseedorf, dans la nuit de dimanche à lundi, et dont nous avons parlé hier mardi, qu'il se peut que, vu le mauvais temps et la visibilité peu favorable à ce moment, l'automobiliste en question ne se soit pas aperçu de l'accident.

Aussi adresse-t-il un pressant appel à tous les automobilistes qui, à ce moment, ont passé à Moosseedorf, se dirigeant sur Berne, de bien vouloir examiner leurs voitures et constater si quelque chose d'anormal s'y trouve. Il les prie de bien vouloir le lui faire savoir.

On sait qu'un passant a été tué par une automobile qui a disparu.

L'affaire d'Yverdon

M. Maurice Devaud, le héros de la trouble affaire d'Yverdon, a succombé à ses blessures hier mardi. Il a jusqu'au bout conservé sa connaissance, sans avoir rien dit de nouveau qui pût apporter quelque lumière dans cette ténébreuse affaire.

Collision entre une motocyclette et une automobile

Hier mardi, un motocycliste genevois, M. Peguet, maréchal à Troinex, et l'un de ses amis, M. Bréan, également Genevois, qui avait pris place sur le siège arrière, sont entrés en collision, à Pers-Jussy (Genève), avec une automobile qui débouchait d'un petit chemin. M. Peguet a eu une fracture compliquée de la jambe et on redoute une fracture du crâne. Quant à son compagnon, il souffre de lésions internes.

Le crime de Genève

La police de Genève, cherchant l'assassin de la femme Curtin, trouvée poignardée dans un taudis du quai du Seujet, a arrêté un ouvrier de campagne fribourgeois, Maxime Kolly, qu'on disait avoir été vu avec la femme Curtin. Mais Kolly a pu établir qu'il y avait erreur et on l'a relâché.

Un naufrage sur le Rhône

On nous écrit :

Chaque année, avec la belle saison, nous arrivent des Allemands qui tentent la prouesse de descendre le Rhône en canot en toile caoutchoutée, démontable. Ils s'embarquent à Brigue pour le Bouveret, mais il leur arrive fréquemment de prendre des bains forcés dans les flots du fleuve qui roule à cette époque des eaux boueuses et rapides.

L'autre jour, un jeune couple d'outre-Rhin a mis son canot à l'eau en aval de Brigue et s'est laissé glisser au fil de l'onde. Tout se passa bien jusqu'à Loèche, où se trouve un barrage ; le canot fut démonté et remis à l'eau au-dessous de la prise, à la naissance des rapides de Finges, ce qui était vraiment de la témérité, pour ne pas dire plus. Ce qui devait arriver se produisit : l'embarcation chavira. Par bonheur, les passagers se tirèrent indemnes de l'aventure, mais ils perdirent leurs vêtements, leur argent et leur canot...

Très sommairement vêtus, ils durent se faire héberger dans un petit hôtel où des vêtements leur furent prêtés en attendant mieux.

BALE
Ecole de commerce
Widemann
Cours de langue allemande
Entrée : mi-août

L'incendie de Munich

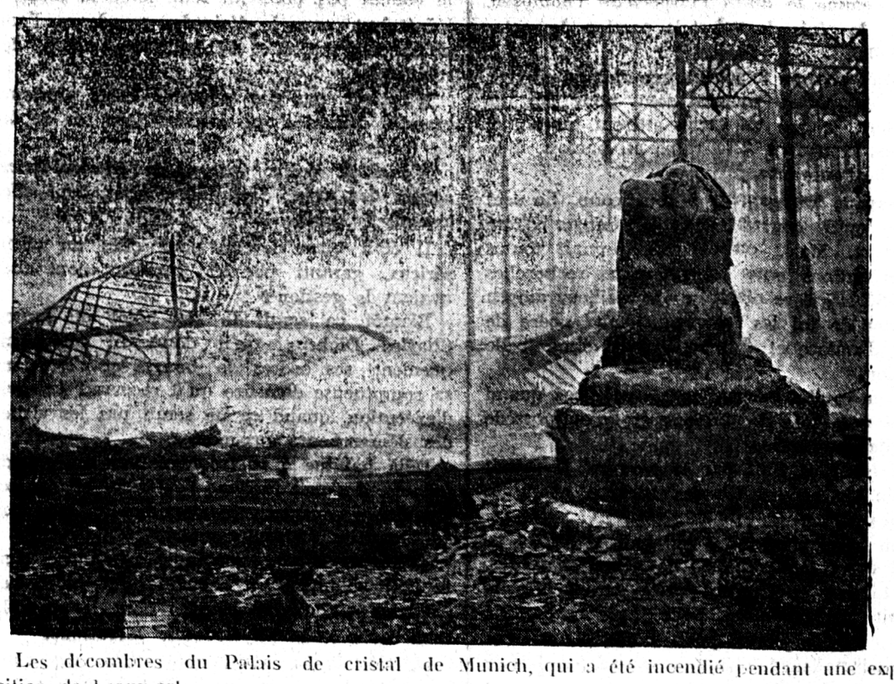

Les décombres du Palais de cristal de Munich, qui a été incendié pendant une exposition de beaux-arts.

Dernière heure

Le retour de Londres des ministres allemands

Londres, 10 juin.

(*Havas.*) — Le paquebot *Europa,* ayant à bord le Dr Brüning et le Dr Curtius, a appareillé dans la soirée d'hier pour l'Allemagne.

Londres, 10 juin.

Les *Evening News* écrivent que, avant de quitter l'Angleterre, le chancelier Brüning s'est entretenu avec lord d'Abernon d'une action combinée des banques centrales d'Europe en vue de faire une inflation éventuelle de 30 à 40 % pour remédier à la dépréciation qui suscite actuellement la baisse des prix. Il s'est également entretenu avec les représentants respectifs des grandes industries du fer et de l'acier, de la mécanique et des produits chimiques, de la situation industrielle de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Londres, 10 juin.

On mande de New-York au *Morning Post :*

M. B. Houghton, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Londres, a parlé hier à Pittsburg des difficultés économiques et financières de l'Allemagne. Il a déclaré que ce qui préoccupe l'opinion américaine est de savoir si, en annulant les dettes de guerre, on contribuerait à rétablir des conditions normales dans le monde.

Londres, 10 juin.

(*Havas.*) — Le *Daily Herald* écrit qu'il est presque certain que, lorsque le chancelier Brüning aura consulté le président Hindenburg et les chefs des partis, le gouvernement allemand fera connaître son intention de suspendre pendant deux ans le transfert de la portion des annuités dont il peut différer le payement en vertu de l'article 8 de l'accord de La Haye, c'est-à-dire de 51 millions de livres sterling pour l'année courante. Le *Daily Herald* ajoute que le Reich donnera l'avis de son intention au début de juillet, de sorte que ses payements mensuels cesseront à partir d'octobre. Le journal travailliste remarque que, dans le cas où l'Allemagne recourrait à un moratoire de deux ans, le comité consultatif de la Banque des règlements internationaux pourrait ne pas se trouver en mesure de faire face à cette éventualité et que, en conséquence, il y aurait lieu de convoquer en quelque sorte une conférence internationale.

Le gouvernement italien a répondu au Vatican

Rome, 10 juin.

Le comte de Vecchi, ambassadeur d'Italie auprès du Saint-Siège, s'est rendu au Vatican, hier mardi, où il a eu un long entretien avec le cardinal secrétaire d'Etat Pacelli.

On considère cette visite comme une preuve de la remise de la note du gouvernement italien en réponse aux notes du Saint-Siège, car on savait que le comte de Vecchi ne serait plus allé au Vatican tant qu'il n'aurait pas été en état de donner une réponse quelconque à la note vaticane.

Le cardinal Pacelli, peu après avoir reçu le comte de Vecchi, est monté chez le Saint-Père qui, interrompant toutes les audiences, s'est entretenu avec lui pendant une heure environ.

Le cardinal Pierre Gasparri, le nonce Mgr Borgongini, l'avocat Pacelli, ont conféré en outre avec le cardinal secrétaire d'Etat Pacelli.

En Catalogne

Barcelone, 10 juin.

(*Havas.*) — Au palais de la Généralité s'est tenue hier après midi la séance constitutive de la députation provisoire de la Généralité de Catalogne. Tous les députés étaient présents. L'assemblée a élu comme président M. Jacques Carner.

Comment M. Doumergue transmettra ses pouvoirs à M. Paul Doumer

Paris, 10 juin.

Une voiture de la présidence de la République s'arrêtera samedi, à 14 heures, devant le Petit-Luxembourg. M. Paul Doumer y prendra place, au côté de M. de Fouquières, chef du protocole.

Sur le parcours jusqu'à l'Elysée, il n'y aura aucune escorte. Dans la cour du palais présidentiel seulement, la garde républicaine rendra les honneurs au nouvel arrivant. Le général Lasson, chef de la maison militaire, s'avancera au-devant de M. Doumer et le conduira aussitôt dans le salon des ambassadeurs, où l'attendront M. Doumergue, le président du Conseil, les ministres, les présidents du Sénat et de la Chambre.

Quelques paroles seront échangées entre les deux présidents, puis le général Dubail, grand chancelier de la Légion d'honneur, remettra le grand cordon au nouveau chef de l'Etat.

C'est alors que M. Pierre Laval présentera la démission du cabinet.

Un peu plus tard, M. Doumer sera reçu par le Conseil municipal de Paris, et le nouveau président de la République se rendra à l'Arc de Triomphe où il ranimera la flamme sur la tombe du Soldat Inconnu.

Les chômeurs allemands

Berlin, 10 juin.

Pendant la journée d'hier mardi, des manifestations de chômeurs se sont produites dans diverses villes d'Allemagne.

A Wuppertal, des jeunes gens se rassemblèrent ; ils enfoncèrent les devantures d'un magasin de denrées alimentaires et les pillèrent. La police est intervenue immédiatement.

A Barmen, de grands rassemblements de chômeurs se sont produits dans la soirée. Ils ont été dispersés par la police.

A Mengede, près de Dortmund, environ 200 chômeurs ont manifesté devant les maisons des hauts fonctionnaires des mines. Quand la police est intervenue, elle a été bombardée des fenêtres au moyen de pots de fleurs.

Pour la stratosphère

Paris, 10 juin.

Le *Matin* dit que l'ingénieur Kipfer a l'intention d'effectuer un second essai d'ascension dans la stratosphère dans un ballon spécial d'un plus grand volume que le ballon Piccard. Il comprendra plusieurs cellules disposées de telle façon que chacune d'elles soit munie d'un panneau de déchirure permettant aux gaz d'être évacués complètement. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de descendre de la stratosphère. L'ingénieur Kipfer pense que, avec un tel ballon, il pourra atteindre une altitude de 30,000 mètres en se tenant dans une spère analogue à celle du ballon Piccard mais pourvue des perfectionnements qu'a suggérés l'expérience.

Record d'aviateurs

Marignane, 10 juin.

(*Havas.*) — Le *Trait-d'Union,* piloté par Lebrix et Doret, a atterri à 3 h., ce matin, après avoir couvert 10,500 kilomètres en circuit fermé, établissant ainsi un nouveau record.

Mort d'un astronome

Londres, 10 juin.

(*Havas.*) — M. William Denning, astronome connu, est mort, à l'âge de 82 ans. Il a laissé de nombreux ouvrages sur ses observations au cours desquelles il a découvert 5 comètes et 20 nébuleuses.

Aviateur italien tué

Milan, 10 juin.

Un avion de l'aérodrome de Cinisello est tombé d'une hauteur de 100 m. Le pilote, un lieutenant nommé Mariotti, a été tué, tandis que l'observateur n'a été que légèrement blessé.

Explosion de gaz

Breslau, 10 juin.

(*Wolff.*) — Une explosion de gaz s'est produite hier soir, mardi, ux mines de Neurode. Sept mineurs ont été tués. On a retiré jusqu'ici 6 cadavres. Quatre personnes ont été blessées.

Cadavres retrouvés

Domodossola, 10 juin.

Les corps des six ouvriers ensevelis en février sous une avalanche dans le val Formazza ont été retrouvés.

SUISSE

Une fillette écrasée

Viège, 10 juin.

La petite Edith Sumermatter, âgée de 5 ans, qui jouait près d'une pile de bois, a été écrasée par la chute d'une bille. Ce n'est que deux heures plus tard, après de longues recherches, que les parents ont retrouvé le corps de leur enfant.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 10 juin.

Le Conseil national a continué, ce matin, l'examen de la gestion du département de l'Intérieur.

M. Zimmerli a reproché à la commission des Beaux-Arts de protéger certaines tendances.

M. Schmid a demandé au Conseil fédéral d'étudier la création, à l'Ecole polytechnique de Zurich, d'une chaire pour la phvsiologie du travail.

M. Meyer, chef du département, a exprimé à M. Amiet ses condoléances au sujet de l'incendie de Munich. Il estime qu'il est impossible d'ignorer les tendances nouvelles de l'art. Il arrive souvent que les œuvres les plus critiquées finissent par s'imposer. Il n'y a pas eu de blâme au sujet des achats par la Confédération.

M. Meyer a accepté le postulat de M. Schmid, qui est pris en considération.

CHANGES A VUE

Le 10 juin, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 08	20 28
Londres (1 livre sterling)	25 05	25 09
Allemagne (100 marcs or)	122 20	122 40
Italie (100 lires)	26 88	27 08
Autriche (100 schillings)	72 15	72 65
Prague (100 couronnes)	15 15	15 35
New-York (1 dollar)	5 13	5 17
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 70	71 90
Madrid (100 pesetas)	49 50	50 50
Amsterdam (100 florins)	207 15	207 65
Budapest (100 pengö)	89 70	90 20

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

10 juin

BAROMÈTRE

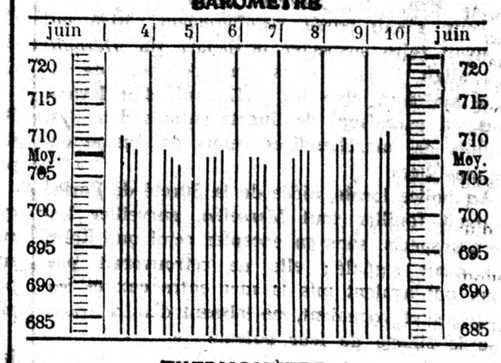

THERMOMÈTRE

juin	4	5	6	7	8	9	10	juin
7 h. m.	10	15	18	14	15	13	15	7 h. m.
11 h. m.	18	21	21	19	19	20	22	11 h. m.
7 h. soir	21	22	15	18	18	22		7 h. soir

Hommages à saint Antoine de Padoue

Le 13 juin de la présente année 1931 ne ramène pas seulement la fête annuelle de saint Antoine de Padoue ; il coïncide, de plus, avec le point culminant, à Padoue, des grandioses solennités du VII^me^ centenaire de sa mort, solennités qui, inaugurées le 1^er^ avril 1931, se poursuivront jusqu'au 31 juillet 1932. Profitons-en pour jeter un coup d'œil sur les hommages extraordinaires rendus jusqu'ici à saint Antoine. Nombreux seront ceux qui y prendront peut-être intérêt, ne seraient-ce que les dévots à saint Antoine, qui, précisément, forment un nombre imposant.

Le premier hommage rendu à saint Antoine l'est par l'histoire véridique. Un des auteurs les plus sévères dans la « question antonienne », Léon de Vierval, autrefois hôte temporaire de Fribourg, énumère pour la vie de saint Antoine quinze sources datant du XIII^me^ siècle et par conséquent, toutes autres exigences critiques supposées, dignes de foi, parce qu'elles sont contemporaines ou immédiatement postérieures au saint ; puis, six sources du XIV^me^ siècle, déjà sans doute impliquées dans le développement de la légende antonienne, mais fournissant encore, sous une couche d'amplifications et d'embellissements merveilleux, des vestiges, des linéaments de faits réels. Or, de ces sources ressort une personnalité éminente, une action religieuse considérable, une sainteté vraiment héroïque.

Antoine, appelé d'abord Fernando, naquit à Lisbonne, en 1195, de parents nobles. Après avoir été à Lisbonne, puis à Coïmbre, le savant et très considéré chanoine Fernando, de l'ordre de Saint-Augustin, son humilité l'engagea à devenir le modeste Frère mineur Antoine, tandis que son zèle surnaturel et sa soif du martyre le poussaient à aller évangéliser le Maroc. Mais il y tomba malade et, en voie de retour, les hasards d'une tempête le jetèrent sur les côtes de Sicile, d'où il se rendit au chapitre général d'Assise de 1221. Saint François vivait encore et se trouvait présent. Là, nouvelle preuve d'humilité étonnante : Antoine se cacha si bien parmi les 3000 autres frères que personne ne fit attention à lui ; les grandes assises franciscaines terminées, quasi délaissé et voyant tous ses confrères repartir pour leur destination, il pria Gratien, provincial de la Romagne, de bien vouloir l'accepter dans sa province. De la sorte, il se vit assigner comme résidence Montepaolo, près de Forli, et y vécut en ermite, jusqu'au jour où une allocution qu'il dut adresser sans préparation à des ordinands révéla sa science et son éloquence : la lumière tirée de dessous le boisseau allait être placée sur le chandelier ; dix ans de vie publique allaient achever de faire d'Antoine le plus grand franciscain après le Père séraphique.

Dès lors, en effet, son activité se déploya en Italie et en France, comme puissant prédicateur populaire, comme irrésistible convertisseur d'hérétiques, comme savant « lecteur » ou professeur de théologie : une mémoire prodigieuse lui fournissait une mine inépuisable dans les connaissances scripturaires et patristiques emmagasinées au cours de ses études comme chanoine de Saint-Augustin. Il possédait et utilisait si heureusement l'Ecriture Sainte que, après une prédication à la Cour de Rome, où ses supérieurs l'avaient envoyé pour une importante mission, le Pape l'appela « l'Arche du Testament » : ce n'était certes pas un petit éloge. Antoine fut donc le premier grand « intellectuel » de l'Ordre franciscain, comme l'a si bien mis en lumière l'ouvrage de notre Père Hilarin Felder : *Histoire des études scientifiques dans l'ordre de saint François.*

Il revêtit diverses charges, s'occupa de fondations franciscaines nouvelles, notamment de celle du couvent de Brive, en France, tout en continuant à prêcher avec un succès retentissant jusqu'à la fin de sa courte vie. Son dernier carême à Padoue, en 1231, vit parfois autour de lui jusqu'à 30,000 auditeurs, auxquels, entre autres sujets, il prêchait, avec un vrai sens social, la guerre à l'usure, l'abolition de la prison pour dettes, l'affranchissement des prolétaires ou des serfs.

Le 13 juin 1231, à l'âge de trente-six ans, il mourait assez rapidement aux portes de Padoue, victime d'un hydropisie et d'une corpulence très pénibles et enfin des fatigues énormes d'une prédication intense à laquelle se joignait le ministère corrélatif de toute prédication missionnaire : l'audition d'interminables confessions.

Second hommage rendu à saint Antoine : celui de la légende. A partir du XIV^me^ siècle et en progressant jusqu'au XIX^me^ siècle, elle ne cessera d'enjoliver les données historiques, pourtant déjà suffisantes à la gloire de saint Antoine, et elle développera autour de son nom un merveilleux tel que saint Antoine est devenu par excellence le « thaumaturge ». Sur cette légende discutent, depuis quarante ans, biographes italiens d'une part, biographes français et allemands d'autre part ; ceux-là plus enclins à tirer de la légende certains faits historiques, ceux-ci plus sévères dans ce travail délicat. Quoi qu'il en soit de ces débats, passionnants pour des spécialistes, deux conclusions en ressortent : il n'y a guère de légendes sans un contenu ou, tout au moins, un fond historique ; une légende de l'envergure de celle de saint Antoine n'a pu s'édifier et s'amplifier durant des siècles que sur une renommée bien assise, sur une action forte, sur une influence durable.

La légende antonienne va d'ailleurs de pair avec le culte rendu au saint. Ce nouvel hommage à saint Antoine commença au soir de sa mort : il y eut menace de conflits sanglants pour la possession de sa dépouille mortelle. Les Padouans, heureux vainqueurs dans cette lutte singulière, firent à Antoine des funérailles triomphales à l'église des Franciscains, dédiée à la Sainte Vierge. Après la poussée immédiate et irrésistible d'un culte intense envers le saint corps ; après les nombreux miracles, récompenses de ce culte (une commission d'enquête pour la canonisation en constata 47 jusqu'en 1232) ; après la canonisation ultra-rapide, le 30 mai 1232, du bienheureux Antoine, premier saint franciscain canonisé après saint François, les Padouans, estimant l'église Sainte-Marie peu digne d'une pareille relique, commencèrent à élever sur le même emplacement un temple magnifique qui, peu à peu, est devenu une des églises les plus belles et les plus importantes de la chrétienté, le fameux « Santo » de Padoue, avec la chapelle et sa « Scuola » de Saint-Antoine, avec ses trésors artistiques de premier ordre.

On peut distinguer trois phases dans le développement du culte rendu à saint Antoine : il est d'abord essentiellement franciscain, padouan et italien ; à partir du XVI^me^ siècle, il devient de plus en plus universel ; enfin, dans le dernier quart du XIX^me^ siècle, il finit par tenir du prodige. Partout, à un certain moment, on dédiait à saint Antoine des églises et des autels ; et il n'est guère de sanctuaire catholique où ne se trouve pas son image, au-dessus ou à côté du « Tronc de Saint-Antoine », source de tant de charité et de bienfaits. Saint Antoine continue, après sa mort, à être un saint très social.

A cet hommage d'un culte sans exemple, peut-être, se rattachent d'autres hommages dans le détail desquels nous ne pouvons pas entrer. Mentionnons encore, cependant, celui d'une liturgie spéciale et celui des beaux-arts.

Dans son Ordre, saint Antoine partage l'honneur d'un office liturgique personnel avec saint François, sainte Claire, sainte Elisabeth, et, plus tard, saint Bonaventure, ce qui le place parmi les grands ancêtres de la famille séraphique. Cet office, en usage déjà avant 1249, provient dans ses parties essentielles de Julien de Spire, qui fut maître de chapelle du roi saint Louis et qui connut probablement saint Antoine ; de lui sont, outre l'hymne, les versets ainsi que les antiennes et répons rimés, dont, de nouveau, le Père Hilarin Felder a savamment parlé dans son ouvrage : *Les offices liturgiques rimés de saint François et de saint Antoine.* La liturgie antonienne a l'avantage d'être historique, donc de célébrer la naissance, les vertus, les miracles du saint et l'amour que les populations lui vouèrent durant sa vie terrestre. Un joyau de cette couronne liturgique est le répons célèbre : *Si quæris miracula* (si vous demandez des miracles), qui a porté à travers le monde entier la renommée de saint Antoine comme thaumaturge.

Enfin, l'hommage des arts : du dessin, notamment peinture et sculpure. Il est tel qu'un de nos compatriotes suisses, M. Conrad de Mandach, conservateur actuel du Musée des beaux-arts de Berne, a publié un gros volume illustré, uniquement sur *Saint Antoine de Padoue et l'art italien,* jusqu'au XIX^me^ siècle seulement. Environ 500 œuvres antoniennes y sont énumérées et étudiées, parmi les auteurs desquels on rencontre les plus grands maîtres italiens : Giotto, Fra Angelico, Mantegna, Donatello, le Pérugin, Titien, etc. Or, combien de volumes seraient encore nécessaires pour la nomenclature et la description des innombrables peintures et sculptures, gravures, miniatures et vitraux consacrés, dans tous les autres pays, à saint Antoine ou seul ou en compagnie de saints, ou jouissant d'une vision céleste, ou figurant dans un fait de sa propre vie, ou opérant un de ses miracles ? Bornons-nous à constater que, à défaut d'un portrait authentique fait de son vivant, il est représenté de façons très diverses au gré de chaque artiste. Pourtant le type le plus général est celui d'un homme jeune, imberbe, replet et aimable. Ses attributs ont été successivement et sont restés : le livre de la science, le cœur et la flamme de l'ardente charité, le lis de la pureté, enfin, le pain, le fameux « Pain de Saint-Antoine », acheté et distribué grâce au produit du « Tronc de Saint-Antoine ». Au XVII^me^ siècle, un thème surtout fixa l'attention des artistes, savoir l'apparition de la Sainte Vierge et de l'Enfant-Jésus à saint Antoine, et ce thème a été à jamais immortalisé par les chefs-d'œuvre de Murillo et de Van Dyck. Puis, progressivement, la vision a fini par n'être plus que l'apparition de l'Enfant-Jésus seul, de telle sorte que l'Enfant-Jésus est devenu comme un nouvel attribut du grand thaumaturge.

Nous ne saurions terminer ce qui concerne l'hommage des beaux-arts à saint Antoine sans citer des œuvres qui nous touchent de près et sont particulièrement intéressantes au point de vue iconographique : d'abord, au diptyque du XIII^me^ siècle, au Musée historique de Berne, où saint Antoine figure avec saint François ; puis, à Fribourg, le saint Antoine en compagnie de saint Bernardin de Sienne, du « Maître à l'œillet » (1480), dans le chœur de l'église des Cordeliers ; enfin, dans la bibliothèque du même couvent, et signés Hans Fries, avec la date de 1506 : « La prédication de saint Antoine sur la mort de l'avare », ainsi que la prédelle détachée du même triptyque et représentant « La foule des pèlerins en prière pour obtenir des guérisons au tombeau de saint Antoine ».

Les hommages et le culte rendus à saint Antoine au cours des siècles et encore plus à notre époque ont offusqué certains esprits pharisaïques. Nous leur répondrons par trois affirmations, de la justesse desquelles nous pouvons nous porter garant : le culte, facultatif, de saint Antoine se rattache au culte parfaitement chrétien et légitime des saints ; les excès et abus d'intérêt trop matériel ou de superstition qui pourraient l'entacher, et que d'aucuns sont trop enclins à vouloir toujours et à tout prix dénicher, sont formellement réprouvés par l'Eglise ; les catholiques instruits de leur religion comme ils doivent l'être, et auxquels il plaît de prier saint Antoine, ont toujours mis en pratique la devise, le mot d'ordre donnés par Pie XI lui-même aux fêtes, aux travaux, aux prières du centenaire de 1931-1932 : *Per Antonium ad Jesum* : Que par l'intermédiaire de saint Antoine, nos pensées et nos sentiments aboutissent à Jésus ! N'est-ce pas, d'ailleurs, sous une autre forme, la conclusion de toutes nos oraisons liturgiques, donc officielles, aux saints : *Per Dominum nostrum Jesum Christum...* (Par Jésus-Christ notre Seigneur) ?

E.-S. D.

Calendrier

Jeudi 11 juin

Saint BARNABÉ, apôtre

Barnabé avait été ami d'enfance de saint Paul et devint son compagnon d'apostolat. Il fut lapidé dans l'île de Chypre.

FRIBOURG

† Le R. Père Prümmer

L'Université est en deuil d'un de ses maîtres, le R. Père Prümmer, dominicain, qui est décédé hier soir, après quelques heures seulement de maladie. Il souffrait d'une maladie de cœur. Il était âgé de soixante-cinq ans.

Le R. Père Prümmer enseignait à l'Université depuis 1908.

Nous retracerons demain sa carrière.

Conseil d'Etat

Séance du 6 juin

Le Conseil nomme : M. Armand Spicher, rédacteur et conseiller communal, à Fribourg, membre de la commission administrative de la Fondation del Soto N° 1, en remplacement de M. Léon Genoud, décédé ; M. Aloys Robadey, à Lessoc, débitant de sel.

— Il accepte, avec remerciements pour les longs services rendus, la démission de M. Maurice Zosso, employé au Bureau des taxes de la Direction militaire.

— Il autorise les communes de Montbrelloz et Ulmiz, ainsi que la paroisse de Rossens, à percevoir des impôts.

— Il approuve les règlements sur l'organisation du service de sûreté contre l'incendie des communes de Bulle et de Corminbœuf.

— Il autorise la caisse d'épargne et de prêts d'Alterswil à pratiquer le prêt sur engagement du bétail.

— Il fixe au dimanche 21 juin, à 10 heures du matin, dans la cathédrale de Saint-Nicolas, à Fribourg, l'office anniversaire de la bataille de Morat.

Les dons pour l'Université

Un ami de l'Université, qui a voulu garder l'anonymat, a fait don d'une somme de mille francs en faveur de la Fondation Georges Python, par l'entremise du R. Père Hœfele, recteur de l'Université.

Chiens policiers

On nous écrit :

Les délégués de la Fédération suisse des propriétaires de chiens de police se sont réunis à Fribourg, samedi, puis en Gruyère, dimanche, sous la présidence de M. Grüninger, commandant de police à Saint-Gall. Dans l'assemblée générale tenue au château de Bulle, on discuta plus particulièrement de la centralisation périodique des concours de chiens policiers. De nouvelles sections de Berne et Lausanne ont été admises à l'unanimité dans la Fédération. M. Boccard, commandant de gendarmerie, y assistait et adressa aux participants de cordiales paroles de bienvenue.

La journée se continua par une excursion des plus réussies à Gruyères.

La prochaine assemblée aura lieu à Aarau.

Au Capitole

On nous prie de rappeler les représentations du théâtre russe de l'*Arlequin,* ce soir mercredi, et demain soir jeudi, à 8 h. 30, au Capitole.

Ecoles primaires de la ville de Fribourg

Demain jeudi, à 2 h. de l'après-midi, examens de la classe inférieure frœbelienne, au chalet de Gambach (Sœur Madeleine) ; à 3 h. de l'après-midi, dans le même chalet, examens de la classe supérieure frœbelienne (Sœur Julie).

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société fédérale de gymnastique Freiburgia. — Ce soir, à 8 h. ½, réunion de la commission de kermesse. Présence indispensable.

Pour la fête du Sacré-Cœur
MESSE ET VÊPRES
notation carrée
25 centimes l'exemplaire
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
FRIBOURG
130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

La promenade du Collège Saint-Michel

Notre collège cantonal a voulu profiter, lui aussi, des rabais considérables de tarifs accordés par nos Chemins de fer fédéraux à l'occasion du cinquantenaire du percement du tunnel du Saint-Gothard. Il s'est rendu hier, mardi, à Lugano par train spécial. Ce fut une grande promenade unique dans les annales du Collège, qui ne se répétera probablement pas de sitôt. Favorisée par le beau temps, elle a été réussie à tous les points de vue. Pour la très grande majorité de nos étudiants, la traversée du Saint-Gothard a été en même temps qu'un enchantement une véritable révélation. Au delà des Alpes, le Tessin s'est montré dans toute sa magnificence de ciel bleu, de lumière intense, de couleurs éclatantes.

Les Tessinois, et plus particulièrement les Luganais, ont fait à notre jeunesse un accueil des plus chaleureux. Sur la place de l'Indépendance, auprès du monument décoré de bas-reliefs du regretté Reggazzoni, la fanfare du Collège a joué quelques morceaux. La Municipalité de Lugano, représentée par M. le syndic, a offert un rafraîchissement à nos étudiants, qui ont apprécié à sa juste valeur cette attention délicate et généreuse. Puis, les différentes classes se sont dispersées sous la conduite de leurs professeurs. Le Monte Brè, le Monte San Salvatore, Gandria surtout, ont attiré et charmé notre jeunesse, qui se souviendra longtemps de son excursion féerique sur ce lac incomparablement beau de Lugano. Le dîner eut lieu dans six hôtels de la ville. Les repas furent excellents. A l'hôtel Adler, de nombreux amis et invités entouraient M. le Recteur du Collège. Il serait trop long de les énumérer tous. Qu'on nous permette pourtant de citer le nom de M. Tarchini, ancien conseiller national, et celui de ce grand ami de Fribourg, qui s'appelle M. Pelli, médecin-chirurgien, ancien étudiant de notre Collège. M. le recteur Savoy a dit, en quelques mots très heureux, le plaisir rare de faire une promenade avec six cents élèves dans le canton du Tessin. Après avoir salué nos invités et nos hôtes, il a rappellé les longues mobilisations des soldats fribourgeois à la frontière italo-suisse et les excellentes relations qu'ils ont toujours eues avec la population. M. Bossi, vice-président de la municipalité, a dit, avec une élégance et une sobriété toutes latines, la joie des Tessinois de voir arriver des Confédérés, joie plus grande encore lorsqu'il s'agit de confédérés qui appartiennent à la même souche latine et à la même religion. Mgr Antognini, révérend doyen de la cathédrale, a rappelé éloquemment tous les liens qui unissent le Tessin à Fribourg, dont il a salué les grands hommes, et particulièrement Georges Python.

M. Cattori, chef du Département de l'Instruction publique, retenu ce jour-là à Berne, s'était fait excuser, ainsi que M. Chiesa, recteur du collège cantonal du Tessin, qui avait adressé à M. le recteur Savoy une lettre particulièrement aimable.

Le retour s'est fait par un temps idéalement beau. Jusqu'au Gothard, la lumière du ciel tessinois a accompagné nos étudiants, versant dans leurs cœurs un sentiment de nostalgie très pur et très doux.

Comme à l'aller, le collège s'arrêta une heure à Fluelen où il eut l'agréable sensation d'une averse orageuse.

Rompus de fatigue, mais enthousiastes de leur grande promenade, nos étudiants sont rentrés à Fribourg un peu avant minuit.

Cercle social universitaire

Ce soir, mercredi, à 8 h. ½, aux Corporations, conférence de M. l'abbé Savoy sur l'encyclique de Pie XI sur la question sociale.

Eglise de la Visitation

Vendredi 12 juin, fête du Sacré Cœur, messes basses à 5 h. ½ et à 7 h. ; messe solennelle à 8 h. ½, bénédiction, exposition du Saint Sacrement. Le soir, à 4 h., sermon, bénédiction. Dès les premières vêpres jusqu'au soir de la fête, une indulgence plénière est accordée aux conditions ordinaires aux fidèles qui visiteront cette église.

---

47 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

La momie vengée

par Paul SAMY

Le détective Robs avait eu la vision rétrospective de la manœuvre qu'avait imaginée le faux Harvey, quand, se promenant sur le quai de Rive-Neuve, il regardait la file de bateaux de toutes nationalités qui y alignaient leurs coques vieillies et sales.

Gardery, muni d'un connaissement en règle, se tenait prêt à partir et, deux heures après qu'il eut embarqué le produit du cambriolage, il levait l'ancre et filait vers la haute mer en même temps que d'autres bateaux.

Tout s'était passé régulièrement. Rien ne pouvait faire suspecter le départ du *Hérault* qui allait écouler dans quelque port de la côte syrienne, chez les trafiquants d'or levantins, sa cargaisoni de lingots enfouis dans les ballots de marchandises venus de l'usine de Gennevilliers.

La police locale, aidée de la Sûreté de Paris, pouvait fouiller tout Marseille, surveiller les bars suspects, sans en excepter celui que Robs lui avait signalé ; elle ne retrouverait pas ceux qui avaient mis la mer entre eux et les policiers et voguaient, ne laissant d'autre trace que le sillage de leur bateau.

II

L'absence de Gardery suspendit pendant quelque temps les exploits de la bande dont une partie composait l'équipage du cargo.

Boussent, toujours logé dans le fastueux hôtel du boulevard Haussmann, profita de ce loisir pour se chercher une maison bien à lui, où il pourrait s'installer dans le luxe que lui permettaient ses millions, qu'allaient encore grossir les recettes de ses vols récents.

Il lui tardait de faire figure dans l'existence de la capitale autrement qu'en pensionnaire, fût-ce d'un palace.

Son désir de se lancer dans les affaires financières et d'y faire occuper une place au riche exportateur qu'il était exigeait qu'il eût un domicile et qu'il montrât un certain faste aux yeux du monde où il voulait pénétrer.

Si la crise des loyers rendait difficile la découverte d'un appartement, la dépréciation du franc et la baisse des rentes produisaient de temps à autre la vente de quelque bien d'un entretien coûteux et dont se débarrassaient des propriétaires à court d'argent ou obligés de réduire leurs dépenses.

Ces occasions ne manquaient pas. Mais Boussent ne voulait porter son choix que sur une demeure de belle apparence et située aux portes de Paris, sinon à Paris même.

La dernière page des journaux donnait quotidiennement la liste de ces hôtels particuliers que mettaient en vente d'anciens riches ruinés ou simplement incapables désormais de posséder à la fois des maisons à Paris et en province.

C'était cet exode vers les départements qui jetait sur le marché des immeubles tant de demeures familiales.

Boussent en dressait chaque jour la liste et les visitait au fur et à mesure.

Il y en avait à Neuilly, à Passy, au Trocadéro, à la Porte Maillot ; il y en avait de tous les prix, depuis cinq cent mille francs à un ou deux millions.

Ces prix ne l'effrayaient pas, car, payé en livres à Capetown, il avait réalisé au change un bénéfice considérable et se trouvait à la tête d'une énorme fortune.

Elle aurait dû le dispenser de se livrer aux opérations dangereuses qu'il avait entreprises, mais, comme le disait l'inspecteur Thompsen, il avait le génie du vol et la passion des actes criminels.

Il était comme le joueur que rien ne corrige, dont les pertes mêmes sont pour lui un stimulant, et que les cartes attirent jusqu'à ce qu'elles le mènent à la ruine et, parfois, à la mort déshonorante.

Boussent, lui, gagnait à tout coup. Le seul risque qu'il courait était le danger d'être découvert. Mais, outre qu'il prenait toutes les précautions pour échapper aux recherches de la Sûreté, il se disait que le meilleur moyen d'écarter de lui les soupçons était encore de payer d'audace et d'étaler le luxe d'une belle situation.

On ne cambriole pas, on ne vole pas quand on est à la tête de millions et qu'on possède un hôtel particulier.

Cet hôtel, il finit par le trouver. Il faisait le coin du square Charles Dickens et de la rue des Eaux.

Rien n'y manquait : un hall d'entrée, un grand et un petit salons, de belles chambres, une terrasse-jardin, un vaste garage. On le vendait tout meublé pour huit cent mille francs, une bagatelle pour Boussent.

Il l'acheta sur-le-champ pour ne pas laisser échapper l'occasion, mais attendit le retour de Gardery avant d'y élire domicile. Seul son associé pouvait, par son expérience, lui choisir une domesticité sûre, échappant à toute influence d'un espionnage policier.

Mais, en attendant, il s'occupa de mettre l'aménagement intérieur de l'hôtel au goût du jour.

Le luxe dont il allait s'entourer, il ne le voulait pas pour lui seul. Avec la fortune, lui étaient venus le désir des grandeurs, l'ambition de paraître et d'éblouir, de se faire des relations.

N'avait-il pas des comptes dans plusieurs grandes banques qui avaient reçu ses dépôts de fonds ?

N'avait-il point, par leur intermédiaire, acquis des titres dans les affaires dont elles avaient la garde.

Il était ainsi devenu pour elles un client sérieux, garanti par les capitaux dont elles avaient la gestion ?

Bientôt, ce serait de son hôtel du square Charles Dickens qu'il donnerait téléphoniquement ses ordres de bourse et c'est dans sa somptueuse demeure qu'il recevrait les avis d'exécution, quand ce ne serait pas les visites des démarcheurs eux-mêmes.

Déjà habitué à la fréquentation des grands palaces, il s'était façonné l'extérieur au contact des riches voyageurs cosmopolites qui peuplent ces luxueux établissements.

Elégamment mis, portant beau, on le confondait volontiers, à première vue, avec des Anglais ou des Américains dont il avait la face rasée et la physionomie hiératique.

Cette analogie d'allure favorisait des confusions et créait des ressemblances auxquelles se fussent trompés ceux qui n'étudiaient pas le détail de ses traits ou l'expression de son regard.

Il s'était d'ailleurs fait une personnalité auprès de la direction et du personnel du palace, où lui arrivaient quotidiennement les journaux auxquels il s'était abonné et les lettres qu'il s'adressait à lui-même en abondance de tous les coins de Paris, ce qui indiquait la multiplicité de ses relations.

Comment n'aurait-on pas eu en grande considération ce pensionnaire dont le bel appartement, les généreux pourboires et les larges dépenses faisaient un hôte précieux ?

Quelle police eût pu deviner dans ce gentleman aux manières hautaines et distantes le prospecteur transvaalien et l'organisateur occulte de retentissants cambriolages ?

Quant à lui, il se disait souvent que cette police, qui ne l'avait jamais vu et l'avait sans doute cherché d'après de vagues signalements, ne pensait même plus qu'il existât quelque part.

Et comment aurait-il pu imaginer que les agents de Scotland-Yard possédaient sa photographie et que c'était à l'aide de cette photographie qu'on le suivait à la trace depuis plusieurs mois dans chacun de ses déplacements ?

Non, Alexandre Boussent, riche exportateur et importateur, était bien tranquille derrière toutes les cloisons dont il s'était entouré et nul n'aurait eu l'idée de rechercher l'origine d'une fortune à l'heure où tant d'autres s'édifiaient si rapidement dans le commerce des échanges ou dans les opérations bancaires.

(A suivre.)

La musique du « Comte forgeron »

C'est donc à partir de dimanche que la Société de chant de la ville de Fribourg, avec le concours d'un groupe d'instrumentistes, donnera, sur la scène du théâtre Livio, l'opéra comique de Lortzing intitulé *Le comte forgeron*. Cette pièce, tout en comportant, comme l'opéra comique en général, des passages parlés, est cependant une production d'un ordre avant tout musical. C'est pourquoi nous croyons devoir donner un aperçu sur le genre de cette musique, si bien faite pour plaire et pour récréer.

Lortzing a vécu dans la première partie du XIX^me^ siècle (1803-1851). Ce n'était déjà plus la période brillante du classicisme et pas encore l'éclosion du romantisme fulgurant de Wagner. On affectionnait une musique aux lignes simples, faite de clarté et de sentimentalité, où l'harmonie et la mélodie avaient leur place marquée et cheminaient heureusement côte à côte. L'influence italienne se faisait sentir au nord des Alpes jusqu'au fond de l'Allemagne, mais particulièrement à Vienne, où elle avait ravi à Beethoven une part des succès qu'il méritait. Elle ne disparut du reste jamais entièrement et contribua à former la musique viennoise, essentiellement facile et gaie, vite lassée du compliqué et aussi du sublime.

On trouve un peu de cela dans le *Waffenschmied*, qui fut créé à Vienne en 1846, et qui valut à Lortzing un engagement comme chef d'orchestre au théâtre An der Wein.

Lortzing faisait, dit-on, lui-même ses librettos, et il était connu pour son habileté et pour la richesse de son invention comique. La trame est donc chez lui suffisamment solide et l'action bien conduite. Cela n'empêche cependant que les développements ont souvent un caractère épisodique, qu'ils insistent volontiers sur des termes généraux, sur l'amour, sur la manière de s'en tirer dans la vie, sur la pratique d'un métier, etc.

Ainsi, le *Waffenschmied* s'ouvre par le chœur des forgerons : « Rouge flamme, brille, flambe !... Etincelles, jaillissez sous nos marteaux ! etc. » Ceci suffit pour créer le milieu dans lequel se déroulera l'intrigue.

Ensuite, un compagnon du comte forgeron, Georges, esquisse une morale de l'existence qu'on peut trouver incomplète, mais qu'on ne peut blâmer : « Il faut savoir conduire de l'eau sur son moulin, etc. » Il convient de faire la part des choses, car c'est un ténor qui chante, et il se laisse emporter à quelques exagérations.

De nouveau quelques scènes parlées, puis c'est le tour de la vieille fille méconnue à venir se plaindre de son époux : « Monde, non, tu ne peux plus me plaire ; tout est si changé chez toi. Nul des hommes de notre époque ne vaut les quatre fers d'un chien. » Ceci est en mezzosoprano.

Au deuxième acte, remarquons le sextuor très mouvementé où intervient le comte Adelhof, le grand brouillon de l'histoire. Il est accueilli par ces paroles : « Il est toqué, cet homme. Il entre en coup de vent, et veut, par ses oracles, ici tout décider. » Il chante avec les autres, pour compléter le sextuor : « On me tient pour « maboule », car j'entre en coup de vent et veux, par mes oracles, ici tout décider. »

Voilà qui n'engendre pas la mélancolie. Inutile de dire que la musique, de son côté, ne manque ni d'entrain, ni de variété.

Elle se fait, à son heure, tendre et mélancolique, comme, par exemple, dans : « C'est dangereux de quitter son nid » et la romance du « Bon temps d'autrefois ».

Si l'on a pu dire que le comique de Lortzing, avec sa verve, était quelquefois un peu gros, en revanche, on ne sera pas fâché de retrouver dans son œuvre des scènes et des sentiments qui sont ceux de la vie de tous les jours, de goûter un art exempt de prétention et bien humain, de partir pour ainsi dire, de plein pied, du terrain de la vie réelle pour nous élever dans la région de l'optimisme et de l'idéal.

Football

Dimanche prochain auront lieu au parc des sports de Fribourg les deux derniers matches de la saison.

A 2 h. 15 de l'après-midi, Fribourg II rencontrera Lausanne II. Fribourg doit gagner ce match pour éviter les « relégations ». Lausanne II est dans le même cas. La partie est donc d'importance.

A 4 h., Fribourg I jouera contre Etoile I de Chaux-de-Fonds en un match décisif pour cette dernière équipe. En effet, Etoile de Chaux-de-Fonds possède le même nombre de points que Racing I et doit obtenir coûte que coûte encore un point pour être hors de danger. De son côté, Fribourg mettra tout en œuvre pour inscrire à son actif une nouvelle victoire, qui terminerait de belle façon le second tour.

Demain jeudi, à 7 heures du soir, aura lieu au parc des sports un match amical entre Fribourg I et une équipe universitaire.

Nos chefs de sections militaires

Dimanche 7 juin, la Société cantonale des chefs de sections militaires a tenu, à Attalens, son assemblée annuelle. Après la séance administrative, M. le premier-lieutenant Zosso, commandant d'arrondissement, donna d'utiles directions pour faciliter la tâche des chefs de sections et celle des instances supérieures. Le comité, composé de MM. Gumy, à Avry-sur-Matran, Morard, à Gumefens, et Brügger, à Guin, fut réélu par acclamations.

Au banquet, excellemment servi au Cercle paroissial, M. le conseiller d'Etat Vonderweid, directeur militaire, remercia les chefs de sections pour leur travail consciencieux, utile à l'armée et au pays. D'aimables paroles furent prononcées par M. Paul Savoy, par M. Offner, député, et par M. Fassnacht, le nouveau chef de section de Morat. De fort belles voix chantèrent la montagne, l'armée, le drapeau. Ce fut une réunion empreinte de la plus franche camaraderie et du meilleur esprit patriotique.

P.

La fête de nuit

Deuxième liste des dons :

M. Heinemann, Continental, 20 fr. ; M. Gorini, Terminus, 30 fr. ; M. Morel, Les Merciers, 1 fr. ; M. le professeur von Overbeck, 5 fr. ; M. Marthe, 5 fr. ; M. Brechbühl-Jungo, 10 fr. ; M. Schenker, 5 fr. ; M. Ernest Macherel, 5 fr. ; S. A. Winckler et C^ie^, 20 fr. ; La Perfection, 3 fr. ; M. Piantino, 5 fr. ; M. W. B., 5 fr. ; M^me^ T. C., 10 fr. ; M. le juge D^r^ Dupraz, 5 fr. ; Café Belvédère, 1 fr. ; café des Maréchaux, 2 fr. ; café de la Couronne, 1 fr. ; café du Tilleul, 2 fr. ; café Saint-Pierre, 3 fr. ; Hôtel de Rome, 5 fr. ; hôtel du Bœuf, 2 fr. ; café de l'Espérance, 1 fr. ; M. Labastrou, 2 fr. ; M. P. Huber, confiseur, 5 fr. ; M. Daler, 2 fr. ; M. T. Buillard, 3 fr. ; M. Despont, député, 10 fr. ; M. Grand, clôtures, 5 fr. ; M. Ferrero, 5 fr.

Le comité ajoute :

Quoique cette troisième manifestation ait obtenu le succès le plus complet, grâce à tant de concours dévoués : Entreprises électriques fribourgeoises, autorités communales, corps de gendarmerie, corps des pompiers, et tout spécialement à la belle phalange des éclaireurs, les frais ne sont pas entièrement couverts. C'est pourquoi le comité d'organisation met toute sa confiance en la générosité de ceux qui aiment notre bonne ville de Fribourg et veulent la faire connaître comme elle le mérite à tant de titres. Les dons les plus minimes peuvent être versés au compte de chèques IIa 936, Club de patinage.

Championnat suisse de cyclisme

Les inscriptions pour le championnat suisse de cyclisme sur route sont closes depuis le 31 mai. 24 professionnels et 78 amateurs se disputeront, dimanche prochain, le titre de champion. Outre les habitués de nos compétitions ordinaires, nous aurons le plaisir d'applaudir les participants du tour d'Allemagne, récemment terminé, et l'équipe suisse qui prendra part au tour de France. Les couleurs fribourgeoises seront défendues par MM. Pipoz, Gillard et Bula, dans la catégorie des professionnels, et par M. Hermann Bula, de Galmiz, amateur.

La formule de course contre la montre (départ individuel à 3 minutes d'intervalle) a eu grand succès dans les milieux sportifs. Chaque jour, plusieurs coureurs vont reconnaître le terrain et parfaire leur entraînement. M. Büchi, le champion amateur 1930, qui gagna avec quelques minutes d'avance le grand-prix du 25^me^ anniversaire du Vélo-Club de Fribourg, l'année dernière, professionnel redoutable depuis le début de l'année, sera toute la semaine sur le parcours. Il est difficile de pronostiquer sur le gagnant, car il y a actuellement une phalange de coureurs de grande valeur qui peuvent tous prétendre à la victoire.

Concert de la Landwehr

Si le temps le permet, la musique de Landwehr donnera ce soir, mercredi, un concert sur la place des Ormeaux, à 8 h. ½.

Secrétaire de la rédaction : *Armand Spicher.*

†

L'Université de Fribourg

fait part de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne du

Rév. Père Dominique Prümmer, O. P.

professeur ordinaire à la Faculté de théologie ancien Recteur de l'Université

décédé à Fribourg, le 9 juin, à l'âge de 65 ans.

Les funérailles auront lieu vendredi, 12 juin. *Requiem* à l'église du Collège, à 9 heures.

Au nom de l'Université :
Le Recteur,
Gallus HÆFELE.

†

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

le rév. Père Dominique Prümmer O. P.

professeur à l'Université

décédé avec le secours des sacrements de la Sainte Eglise, le 9 juin.

Les Pères Dominicains de l'Albertinum.

†

Madame Marie Mollard, à Aumont ; M. Fernand Mollard, à Aumont ; M. et M^me^ Georges Vorlet et leurs enfants, à Lausanne ; M. et M^me^ Alexis Mollard et leurs enfants, à Aumont ; M. et M^me^ Charles Renevey et leurs enfants, à Fribourg ; M. Alfred Mollard et famille, à Aumont ; M^me^ veuve Marie Monney et famille, à Genève ; M. Dominique Mollard et famille, à Fétigny ; M^me^ Alice Mollard et famille, à Châtillon ; la famille Baudois, à Seedorf ; la famille Marcel Scherly, à La Roche, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre MOLLARD

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé pieusement, mardi, 9 juin, dans sa 64^me^ année, après une longue et pénible maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu, jeudi matin, 11 juin, à 9 heures, à Aumont.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les familles Wuichard et alliées remercient sincèrement tous ceux qui ont témoigné leur sympathie dans le deuil douloureux qui vient de les frapper.

Jeune employé

sortant d'apprentissage ou d'école commerciale, connaissant les deux langues, et désirant se perfectionner dans les travaux de bureau serait engagé immédiatement. 12939

Faire offres par écrit, avec certificats, à **CASE POSTALE, 165, Fribourg.**

Un ménage sérieux et solvable, connaissant à fond la Restauration,

demande à louer un bon

CAFÉ-RESTAURANT

Bons certificats à disposition. 4026

Adresser offres à la **Brasserie de l'Aigle, à Saint-Imier.**

On demande une bonne

Servante

sérieuse, pour faire le ménage. Occasion pr personne sérieuse de s'établir.

S'adresser sous chiffres **P 12947 F, à Publicitas, Fribourg.**

AGRICULTEUR

célibataire et sérieux, dans la trentaine, demande à faire connaissance d'une personne catholique, de 25 à 35 ans, si possible paysanne et sérieuse, en vue de mariage. — Ecrire en joignant photographie, sous chiffres **P 40782 F, à Publicitas, Fribourg.**

A VENDRE

dans le district de la Glâne, à proximité de 2 routes cantonales et à 20 minutes de 2 gares, beau domaine d'environ 90 poses de terrain de première qualité, en un seul mas, avec 2 bâtiments ayant granges à pont, logement, 4 écuries, 2 caves voûtées, four, remise et porcherie indépendantes, batteuse et concasseur avec moteur. Eau intarissable. 12952 F

Facilité de faire 2 propriétés.

Entrée en jouissance à convenir.

Pour visiter le domaine, s'adresser au propriétaire, **M. Etienne Bovet, au « Replan », Vuarmarens,** et pour prendre connaissance de l'extrait du registre foncier, au notaire soussigné.

Fr. DUPRAZ, not., Romont.

L'impressionnante solitude des forêts glacées, la vie romantique de village des trappeurs canadiens-français et les postes de la police montée, figurent dans « **Monsieur le Fox** », un drame des forêts septentrionales, film 100 % parlant français qui passe dès vendredi au **Cinéma Royal-Sonore.** 5-20

DOMAINE A LOUER

Le soussigné offre en location, par voie de soumission, un **domaine de 23 poses,** terrain première qualité. Pour visiter le domaine, et prendre connaissance des conditions, se présenter chez **Joseph Perrotet, à Cormérod,** auquel les soumissions seront envoyées jusqu'au 25 juin au soir. 12953

LINGERIE

Le manque de place nous obligeant à renoncer à notre rayon de

Lingerie pour dames

nous avons le plaisir de vous faire une offre PARTICULIÈREMENT AVANTAGEUSE

1^re^ **série** : Parures blanches (chemise de jour et pantalon) la pièce **2.95**

2^me^ **série** : Parures blanches et couleur la pièce **3.50 & 3.90**

3^me^ **série** : Parures à la pièce **4.90**

Autres séries d'un bon marché sans pareil.

VVE ANT. COMTE

FRIBOURG

Voir nos étalages

Perdu

un **PALETOT d'enfant, bleu marin.** Pour le rapporter, prière de s'adresser sous chiffres **P 12954 F, à Publicitas, Fribourg.** (Récompense.)

Agriculteurs attention

à vendre

batteuse roulante

LANZ

avec double nettoyage, avec tambour large, en parfait état.

OCCASION UNIQUE

Ecrire sous chiffres **P 12930 F, à Publicitas, Fribourg.**

ON DEMANDE

Jeune fille

catholique, sérieuse et de toute confiance, pour les travaux du ménage et le service du café. Pas au-dessous de 18 ans.

S'adresser sous chiffres **P 12961 F, à Publicitas, Fribourg.**

Beaux appartements

avec dépendances et confort moderne :

Pour 25 juillet : appartement 5 pièces.

Pour 25 octobre : appartement 6 pièces.

S'adresser au **bureau de « LA SUISSE », Place de la Gare, 38, Fribourg.** 12963 F

On demande, à la campagne, une brave

Personne

dans la cinquantaine, pr la tenue d'un ménage et les travaux de maison, chez une personne seule.

Adresser offres sous chiffres **P 12960 F, à Publicitas, Fribourg.**

Hôtel de la place demande une

Femme de chambre

sachant les deux langues et une

fille de cuisine

Bons gages.

S'adresser sous chiffres **P 12959 F, à Publicitas, Fribourg.**

MAGASIN DE LA PLACE DEMANDE

VENDEUSE

parlant les 2 langues et possédant belle écriture.

Préférence sera donnée à personne connaissant la branche chaussures.

S'adresser par écrit sous chiffres **P 12957 F, à Publicitas, Fribourg.**

Domaine

A vendre ou à louer beau **domaine de 40 poses bien situé.**

S'adresser par écrit, s. chiffres **P 12956 F, à Publicitas, Fribourg.**

A LOUER

pour le 25 juillet, bel appartement de 3 ch. avec confort. A jouir tout de suite du jard. et des fruits.

S'adr. à **Publicitas, Fribourg, sous P 40821 F.**

MONSIEUR

demande

chambre meublée ou non, quartier Gambach ou près de la gare, de préférence à Gambach.

S'adresser sous chiffres **P 12970 F, à Publicitas, Fribourg.**

A louer

au Schœnberg, pour le 25 juillet ou date à convenir, **appartement** de 5 belles chambres, chambre de bain moderne, chauffage central et dépendances. 12964 F

S'adresser au magasin **Ed. Fischer, avenue de la gare.**

A VENDRE

ou

A LOUER

Maison d'habitation entre la colonie de vacances et Sonnenwyl, jardin et verger de 305 perches, eau intarissable.

Sable et gravier 1^re^ qualité, au prix du jour.

Téléphone 274.7.

S'adr. à **A. Grossrieder, à Oberried** (F.). 12951

ON DEMANDE

1 jeune homme, fort, robuste et honnête, comme **apprenti boulanger-pâtissier.** 92-52 F

S'adresser à **Georges Roulin, boulangerie, Estavayer-le-Lac.**

A céder

Appartement, 3 chambres, ch. de bain et dépendances, chauf. centr., 105 fr. par mois. 40819

Pérolles, 57, 1^er^ étage, à gauche.

On demande tout de suite

JEUNE HOMME

de 16-18 ans, sachant faucher et évent. traire, pour bétail moyen. Occasion d'apprendre l'allemand. Bons gages et traitement assurés. 2233

Offres à **Franz Spaeti, agric., Heinrichswil.** (Canton Soleure.)

Vente juridique

(1^res^ enchères)

L'Office des poursuites de la Sarine, vendra, le **vendredi 12 juin 1931,** à 8 h. ½, chez **M. Emile PAPAUX,** cycles, à Treyvaux ; divers accesoires pour vélos.

A vendre, faute d'emploi, une bonne

jument

race des Franches-Montagnes, âgée de 8 ans.

S'adr. à **M. Ritter, laitier, Champ des Cibles, N^o^ 29, Fribourg.** 40820

Ventes de fleuries

La **Brasserie du CARDINAL** offre en vente des fleuries **d'environ 5 poses.** 12955

A LOUER

à Beauregard, pour le 25 juil., **1 appartement** au soleil, de 4 chambres, cuisine, balcons, eau, gaz, lumière, cave, buanderie, séchoir.

S'adresser à **Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12965 F.**

Le régime d'été

Les partisans du régime cru (Rohkost), peuvent tout à leur aise, pendant l'été, satisfaire leur désir d'une alimentation naturelle et simplifiée; il faut, en effet, suivre durant les chaleurs, un régime plus léger, plus frais, allégeant les organes de la nutrition.

Mais gare à la sous-alimentation — dont les effets ne se ressentent qu'à la longue et dont les fâcheuses conséquences retombent surtout sur ceux qui ont à fournir un gros effort intellectuel ou physique.

Le Biomalt est le complément idéal du régime cru et végétarien parce qu'il est un dispensateur d'énergie composé uniquement de substances naturelles purement végétales, parce qu'une boîte de Biomalt contient les substances maltées efficaces de 14,500 grains d'orge riches en vitamines et plus de précieux sels nutritifs (glycérophosphates de chaux) que ceux contenus dans 10 livres de pommes.

Par sa forme liquide, toujours prête à l'emploi, le Biomalt est des plus pratiques; il est particulièrement agréable à prendre en été; il rafraichît et son effet ne se fait pas attendre

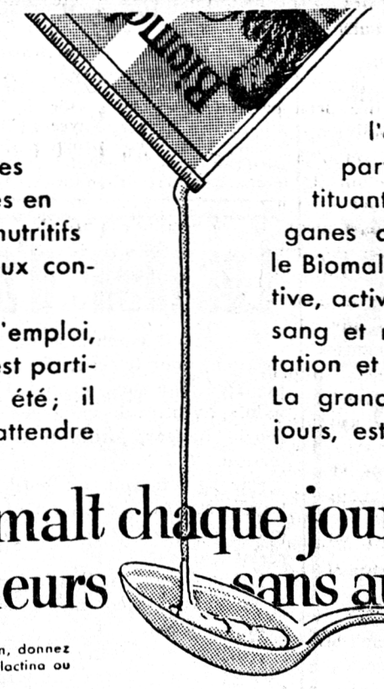

puisqu'au bout de 15 minutes déjà il a passé dans le sang. Tout le corps, l'esprit et les nerfs participent à ce partage d'indispensables éléments reconstituants et cela sans surcharger les organes de la digestion. Bien au contraire; le Biomalt ayant une action légèrement laxative, active l'échange des substances, purifie le sang et remplit toutes les conditions d'alimentation et de fortifiant d'un régime naturel.

La grande boîte, suffisante à une cure de 8 jours, est en vente partout au prix de frs 3.50.

3 cuillerées de Biomalt chaque jour et vous supporterez les plus grandes chaleurs sans aucun inconvénient.

Au lieu du lait de vache, toujours suspect en cette saison, donnez aux nourrissons, maintenant, de la crème d'avoine Galactina ou de la farine lactée Galactina.

Concours de travaux

L'Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, à Fribourg, met en soumission les travaux de terrassement, maçonnerie et béton armé de son nouveau bâtiment, à l'avenue de Pérolles :

Les plans avant-métrés et cahiers des charges peuvent être consultés dans les bureaux du soussigné, chaque matin, du jeudi 11 juin au mercredi 17, inclusivement. 12934

Les soumissions devront être adressées jusqu'au jeudi 18 juin, à 18 heures, à l'Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, à Fribourg.

E. DEVOLZ, architecte, Fribourg.

Demoiselle

demande place pr 2 mois, pour reprisage à la machine et comme lingère, dans maison privée ou industrie. Entrée tout de suite. — S'adr. sous chiffres **P 40816 F, à Publicitas, Fribourg.**

Occasion

A vendre, un char à pont complet, essieu de 12 lignes, mécanique devant et en bon état.

Chez **M. A. Berset, maréch., Matran.** Tél. 9.

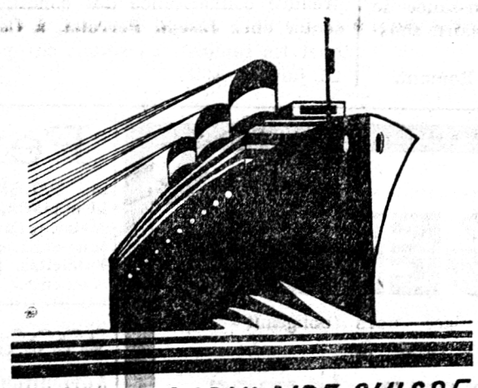

BANQUE POPULAIRE SUISSE

FRIBOURG . BUREAU DE VOYAGES

PROCHAINS DEPARTS

Pour NEW-YORK

LES :	DE :		SUR BATEAU :
1 juillet	Cherbourg		Majestic
3	Anvers	*	Pennland
8	Cherbourg		Olympic
10	Anvers		Belgenland
12	Hambourg		Milwaukee
14	Cherbourg		Leviatan
15	Cherbourg		Homeric
15	Le Havre		France
17	Anvers	*	Westernland
17	Le Havre		De Grasse
18	Liverpool		Britannic
18	London		Minnewaska
19	Hambourg	*	Cleveland
22	Cherbourg		Majestic
22	Le Havre		Ile de France
22	Bremen		Colombus
23	Hambourg		Albert Ballin
24	Anvers		Lapland
25	Cherbourg		Berengaria
26	Bremen		Bremen
28	Hambourg		America
29	Le Havre		Lafayette
31	Anvers	*	Pennland
31	Le Havre		Caronia

*** Ces bateaux touchent le Canada**

Tous renseignements auprès de **MM. O. Favre et J. Bettin,** sous-agents patentés de :

L'AGENCE GÉNÉRALE SUISSE D'ÉMIGRATION

S. A. KAISER & Cº, BALE

Rages de dents !

Elles sont le signe précurseur de la chute des dents. Il est grand temps d'employer un moyen radical pour soigner votre dentition sinon la carie dentaire, l'inflammation de la pulpe, celle des alvéoles de la racine, finalement la dent creuse qui se casse et tombe en morceaux, telle est l'évolution qui privera votre bouche de ses dents.

Soignez régulièrement vos dents avec la Pâte dentifrice Odol. Vous ne connaîtrez jamais les douleurs dentaires atroces et même à un âge avancé, vous aurez une dentition solide et de toute beauté.

Dès aujourd'hui, demandez donc dans toutes pharmacies, drogueries ou chez votre coiffeur, la Pâte dentifrice Odol : le tube Fr. 1.25, le double-tube Fr. 2.—.

Compagnie ODOL S. A., Goldach.

Avis et recommandation

Le soussigné avise son honorable clientèle de la ville et de la campagne, qu'il s'occupe, comme par le passé, de tous les travaux de réparations de toitures et de cheminées en tous genres. 12837

Jean BRÜLHART, couvreur,
rue de Romont, 17.

MAUX DE TÊTE **MIGRAINES**
Douleurs. **CÉPHALINE** **Insomnies.**
Petitat, pharm., Yverdon

Antinévralgique préféré, sans effet nuisible.
Plus de 35 ans de succès.
Fr. 1.75 la boîte. Toutes pharmacies.

HÔPITAL CANTONAL DE GENÈVE
MATERNITÉ

Une inscription est ouverte au bureau du directeur de l'Hôpital, du 15 mai au 15 juin 1931, pour le

COURS D'ÉLÈVES SAGES-FEMMES

qui commencera le 1er octobre 1931. — Pour tous renseignements, s'adr. à la **Direction de l'Hôpital.**

Genève, le 15 mai 1931. 6496 X

Bains des Places

Rue de la Banque, 22 FRIBOURG
Téléphone 12.65

Ouverts tous les jours, de 7 h. ½ à 19 h. ½, samedi 22 heures, dimanche de 8 h. à 12 h.
10 cabines, confort moderne.
PRIX MODÉRÉS. 168-1

Grande nouveauté dans la branche du vélo

VÉLOS avec des chambres à air INCREVABLES

Plus de pneus plats ◎ Plus de pneus qui perdent
Plus de temps perdu

Donc toujours à l'heure au travail et au rendez-vous d'affaire

PRIX DE CES BICYCLETTES :

pour dames et messieurs	**Fr. 130.—**	**140.—**	**150.—**
Chromés pr dames et mes.	**Fr.**	**160.—**	**170.—**
Type militaire	**Fr.**	**150.—**	**160.—**

Fabrication suisse — 2 ans de garantie

Pour le canton de Fribourg, seulement chez 25-1

Eichenberger Frères S.A., Cycles Motos
Place de la nouvelle gare
FRIBOURG

TOUS..

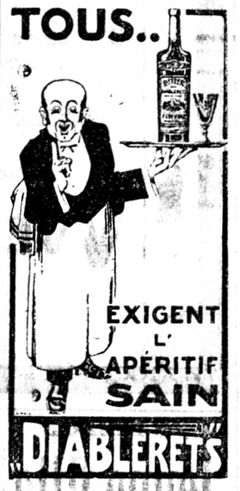

ON DEMANDE
un
porcher

Bons gages.

Offres sous chiffres **Case postale, 14508. Vevey.** 12926

Charles COMTE
chemisier spécialiste
FRIBOURG

Les costumes de bains sont arrivés avec les chemises tennis ½ manches et longues manches

CAPITOLE

Ce soir et demain — sur la scène — **à 20 h. 30**
Un spectacle plein de fraîcheur, un véritable enchantement, par le fameux théâtre :

L'Arlequin russe

PARODIES — BALLETS — CHANTS

Programme

LE REPOS	SOCIÉTÉ DE CHANT
TROIKA	MATELOTS AMÉRICAINS
UNE ÉTUDE DE CHOPIN	PARODIE DE FAUST
DANSE DU COSAQUE	LES POUPÉES
AU CLAIR DE LA LUNE	CAMP DE TZIGANES

LES COSAQUES DU DON (Parodie)

Décors nouveaux et inédits. Superbes costumes
Prix des places : **Fr. 1.10 à 3.50**
Location de 17 à 19 h. Tél. 1300

Combustibles R. Steinauer S.A.

Bureau : 10, av. de la Gare Tél. 9.52
DEMANDEZ NOS PRIX DE PROVISIONS
BRIQUETTES, COKES, ANTHRACITES, etc. 151-3

On demande jeune fille pour aider au ménage, auprès de deux enfants, pour remplacement de 3 mois. Entrée tout de suite.

S'adresser sous chiffres **P 12948 F, à Publicitas, Fribourg.**

CANAPÉS, DIVANS, FAUTEUILS, LITS turcs

Travail garanti, exécuté dans nos ateliers
— Prix modérés —

Fr. Bopp, tapissier, Fribourg, rue du Tir, 8, tél. 7.63. 2-6 F

Femme de chambre

On demande, pour fin juin, une bonne femme de chambre sachant bien coudre, repasser et entretenir le linge.

Adresser offres écrites et références sous chiffres **P 12888 F, à Publicitas, Fribourg.**

A LOUER
à Fribourg, dans situation très ensoleillée, petit
Appartement
bien meublé.

Adresse sous chiffres **P 12949 F, à Publicitas, Fribourg, ou téléphone 12.13 Fribourg.**

On demande

pr le cant. de Frib. et de Neuchâtel, un représentant pour produit sans concurrence concernant la branche automobile, éventuellement un représentant par canton.

Adr. offres sous chiffres **S 29528 X, Publicitas, Genève.**

Occasion

A vendre, **1 voiture** à patent, à l'état neuf.

S'adr. à **Eugène Chenaux, Ecuvillens.**

ROYAL SONORE
Tél. 7.14

Jusqu'au jeudi 4 juin inclus.
Soirées à 20 h. 30.

Le petit café

avec
Maurice Chevalier.

Vous avez besoin en course d'une nourriture concentrée et légère. Emportez donc dans votre sac de montagne quelques portions de Trauben - Swiss, fromage extra-fin au vin suisse, qui joint à sa haute valeur nutritive une saveur délicieuse. En vente partout. 229

FROMAGE Burki & Co LUCERNE TRAUBEN SWISS

Aux "Corsets élégants"

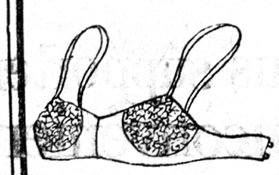

vous trouverez ce que vous désirez pr **toute personne,** en soutien-gorge et porte-jarretelles.

Nos prix sont modiques, notre choix est grand et nos qualités supérieures. 12693 F

69, rue de Lausanne. Téléphone 11.11

L'EAU VERTE

de l'abbaye cistercienne de la Maigrauge à Fribourg, fondée en 1259

Elixir d'un goût exquis

composé de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles. **Souveraine** dans les cas d'indigestions, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc. **Préservatif** efficace contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

En vente dans toutes les **pharmacies, drogueries** et bonnes épiceries du canton et chez **MM. Leclerc et Gorin, Genève ;** Droguerie Au Mortier d'Or, **Genève ;** Alph. Hörning, Droguerie, **Berne ;** Pharmacie Studer, **Payerne ;** Pharmacie Martinet, **Oron ;** Pharmacie Grognuz, **Echallens ;** Pharmacie de l'Orangerie, **Neuchâtel ;** Drog. Christen, **Moudon ;** Drogueries Réunies S. A., **Lausanne.**

Location d'auberge

Le Conseil communal de Nuvilly expose en location, pour le terme de **5 ans,** son établissement désigné sous le nom de « Pinte communale », avec ses dépendances, soit débit de pain, écurie, hangar, jardin et une parcelle de bon terrain.

Par sa situation au bord de la route cantonale et seul établissement de la commune, ladite pinte offre à tout preneur sérieux de réels avantages.

Les mises auront lieu le **lundi 20 juillet 1931, à 14 heures, dans une salle particulière de l'établissement.**

Nuvilly, le 8 juin 1931. 12940

Le Conseil communal.

A vendre

Centre Lausanne, **IMMEUBLE avec café** (ancien).

Gérances P. Zwahlen, 21, rue Saint-Laurent, **Lausanne.**

LA POLICE

est sévère ; elle demande que chaque motocycliste ait un éclairage avec feu de croisement. — Nous montons le grand éclairage Bosch pour Fr. 170.- seulement. 25-3

Eichenberger frères S. A.
Pl. de la gare, Fribourg

AVIS IMPORTANT

J'informe toute la population d'**Ecuvillens-Posieux** et des environs que j'ai ouvert une grande cordonnerie. J'offre : ressemelages et tallonnages pr messieurs à **6 fr. 50 ;** pr dames **4 fr. 50,** sans ferrage. Travail garanti et très soigné, franco de port pr tout le canton. 12897 F

Se recom. : **Comuzzo,** cordonnier, **Ecuvillens.**

Atelier de menuiserie-charpente
A VENDRE

On offre à vendre, avec entrée immédiate, au centre du village industriel de **BROC, un atelier de menuiserie-charpente, bien bâti, avec hangar et place et comprenant les machines : circulaire-mortaiseuse, toupie tenonneuse, une scie-ruban, une raboteuse-dégauchisseuse, une dégauchisseuse avec palier à billes, une grande circulaire, une machine à 4 faces pour lames, une tronçonneuse, chauffage central** en bon état, séchoir, divers autres accessoires, établis de menuisier, outils divers, etc.

Situation de 1er ordre, au bord de la route cantonale. Sérieuses perspectives d'avenir pour personne capable. 30-10

Pour traiter, s'adresser tout de suite, à l'**Office des Faillites de la Gruyère, Bulle.**

AVIS

La course en autocar projetée pour la représentation de **Mézières** aura lieu le **20 juin.**

Départ de Fribourg, place de la gare, à 12 h. 30.

Prière de s'inscrire **jusqu'au 15, auprès de Mme R. de Gottrau, Grand'rue, 6. Tél. 271.5.**

Immeuble

à vendre, à proximité Fribourg, 6 appartements, grand jardin, 2 poses ½ de terre, grange, écurie, remise, etc., rapport locatif : **3600 fr.** Prix à discuter. 15-5 F

S'adresser à l'agence **immobilière A. Frossard, Fribourg.**

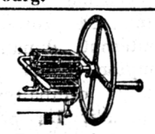

Broyeurs d'os.

La valeur nutritive d'un quintal d'os frais est égale à celle de 900 œufs de poule. 47-5 F

Donc,
la farine d'os est de l'or.
PROSPECTUS GRATIS.

E. Wassmer S. A.
FRIBOURG.

Commerce à céder

Vêtements, bonneterie, chemiserie, très bien situé, loyer : **1000 fr.** Reprise : **6000 fr.** Chiffre d'affaires intéressant.

S'adresser à l'agence **immobilière, A. Frossard, Fribourg.** 15-6 F

L'INCENDIE A BERNE

et d'autres sinistres récents ont engagé particuliers et fabriques à utiliser de plus en plus les avantages de l'

avertisseur d'incendie

électrique et automatique MONITO qui permet de découvrir les incendies à leur début, alors qu'il est encore possible de lutter efficacement contre le feu. Notre maison fabrique non seulement les extincteurs FLAMOR qui, à plusieurs centaines d'occasions, ont fait leurs preuves lors de commencements d'incendies, mais encore, aussi exclusivement, le nouvel avertisseur d'incendie MONITO, recommandé par les autorités, et qui offre une sécurité absolue et sans précédent. Vous diminuerez considérablement, en l'utilisant, les risques d'incendie, et vous bénéficierez en outre de rabais sur les primes, et d'autres avantages en ce qui concerne les assurances.

Demandez offre et démonstrations :

FLAMOR-MONITO
A. Füllemann, Goldau a-Rigi

Maison de protection contre le feu. Tél. 133

CONCOURS

Dans notre vitrine nous avons exposé un vélo qui a 20 fautes à l'extérieur. Cherchez-les, vous pouvez gagner les prix indiqués ci-dessous :

1er	**prix :**	**1 vélo de dame ou d'homme, valeur Fr. 160.—.**
2me	»	: 1 éclairage électrique, marque Bosch.
3me	»	: 1 éclairage électrique, marque Atlas.
4me	»	: 1 selle.
5me	»	: 1 falot à carbure.
6me	»	: 2 pneus Michelin.
7me	»	: 1 sacoche en cuir.
8me	»	: 2 chambres à air.
9me	»	: divers outils.
10me	»	: 1 pompe anglaise.

Voir conditions dans notre vitrine. 25-6

Eichenberger, frères, S. A.
Cycles Motos
— Place de la nouvelle gare, Fribourg —